

DÉCEMBRE 2016

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO

...
**PROFITER
DE LA
TECHNO
EN CLASSE**
...

Promouvoir l'inclusion

STRATÉGIES POUR
FAVORISER DES MILIEUX
D'APPRENTISSAGE
SÉCURITAIRES p. 30



Membres de l'alliance
gais-hétéros de la Villanova
Catholic High School, à Lasalle, Ont.



L'ABC DE BIEN MANGER

Aidez vos élèves à apprendre à bien se nourrir de façon amusante.

Planifiez une sortie éducative animée par nos diététistes/nutritionnistes, qui comprend une visite guidée de l'épicerie et la découverte du programme Guide-étoiles^{MD}. Certains magasins proposent aussi l'ajout d'un cours de l'École culinaire PC^{MD}.*
Pour en savoir plus, visitez FieldTripFactory.com/LoblawsNutrition (en anglais seulement).

**FIELD
TRIP** FACTORY

 **Loblaws**

 **Zehrs**

MD/MC Marques de commerce de Loblaws inc. et autres. Tous droits réservés. © 2016

*10 \$ par élève pour couvrir le coût de la nourriture.



RUBRIQUES

- 3 **À L'ORDRE**
- 4 **MOT DE LA PRÉSIDENTE**
- 5 **MOT DU REGISTRAIRE**
- 6 **COURRIER DES LECTEURS**
- 7 **RÉSEAUTAGE**

CHRONIQUES

- 14 **PRATIQUES EXEMPLAIRES**
Sylvie Lamoureux, EAO, est la preuve tangible que le don de polyvalence ouvre bien des portes.
- 20 **ENSEIGNANTE REMARQUABLE**
Le talentueux comédien et auteur Daniel Levy remercie Anne Carrier, EAO, de l'avoir pris au sérieux.
- 56 **EXAMEN FINAL**
Wes Williams, acteur et pionnier du hip-hop, se souvient comment l'école a influencé son art.

RESSOURCES

- 36 **CYBERESPACE**
Inclusion dans la salle de classe
- 38 **LU, VU, ENTENDU**
Ressources primées en 2016
- 42 **TECHNO LOGIQUE**
Évaluations hautes en couleur

AUTORÉGLEMENTATION

- 43 Nouvelles / Conseil / Nouveau membre au conseil / Étude de cas du comité d'enquête / Cotisation / Audiences

ARTICLES

- 23 **TECHNOLOGIE EN CLASSE**
Transformer l'enseignement, faire participer les élèves, améliorer l'apprentissage
- 30 **CRÉER DES ÉCOLES INCLUSIVES**
Favoriser des milieux d'apprentissage sécuritaires adaptés à des classes hétérogènes



**L'actualité + la technologie =
DES ÉLÈVES ENGAGÉS ET INFORMÉS**

LesPlan

Bienvenue à **INFOS-jeunes**.com

– Un tout nouveau programme d'actualité stimulant et interactif pour les élèves et les enseignants, accessible en ligne en tout temps et de n'importe où.

Réservez votre **ESSAI DE 30 JOURS**
à www.Infos-Jeunes.com
Anglais www.Currents4Kids.com

« Nos enseignants sont enchantés du nouveau site d'Infos-Jeunes. En plus, comme notre école encourage les élèves à apporter leurs propres appareils à l'école et investit sans cesse dans de nouvelles technologies, le site recevra un volume toujours plus élevé de visites. »
—T. Walsh, enseignant de l'Ontario

VOUS PRENEZ VOTRE RETRAITE?

Si vous prenez votre retraite cette année et ne prévoyez pas enseigner dans les écoles financées par la province, vous pouvez changer votre statut de membre dans le tableau public.

Rendez-vous à oeeo.ca → [membres](#) → [formulaire](#) et renvoyez-nous cet avis par télécopieur ou par la poste. Votre nom sera suivi du statut «à la retraite» dans le tableau au lieu de «suspendu pour non-paiement de la cotisation».

Téléphonez au 416-961-8800 ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222, pour recevoir le formulaire par la poste.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

DÉCEMBRE 2016

**pour parler
profession**

Comité de rédaction

Jean-Luc Bernard, EAO; Tim Gernstein, EAO;
Godwin Ifedi; Myreille Loubert, EAO (présidente);
Anthony Samchek, EAO (vice-président)

Éditeur

Richard Lewko

Rédacteur en chef

William Powell

Directrice de la rédaction

Kristin Doucet

Version française

Thomas Brouard/Julie Fournel/
Loïc Magnier/Véronique Ponce, traduction et révision;
Lori Hall, coordonnatrice de la production

Rédactrice principale

Leata Lekushoff

Responsable des critiques de livres

Rochelle Pomerance

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Adam Buckley;
Angela De Palma, EAO; Mélissa Dufour; Luci English;
Brian Jamieson; Joanne Knight; Eleanor Paul;
Marie-Chantal Pineault; Yvan Pineault; Wyley Powell;
Michael Salvatori, EAO; Jean-François Schaan;
Catherine Schwartz; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault

Distribution

Kerry Walford

Direction artistique, conception et production

Studio 141 Inc. : Dave Curcio (président et directeur de conception);
Hannah Browne (graphiste)

Couverture

Photo : Brent Foster



Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de décembre 2016 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario
101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Publicité

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640; téléc. : 905-886-6615;
courriel : psadvertising@dvetail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel offerts par les commanditaires.

Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

L'Ordre réglemente la profession enseignante en fixant les normes d'exercice et en agréant les programmes de formation à l'enseignement.

L'Ordre établit les conditions d'entrée dans la profession, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Angela De Palma, EAO

Vice-présidente

Myreille Loubert, EAO

Membres

Pier-Olivier Arsenault, EAO; Brian Beal, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Ann Ciaschini, EAO; Elizabeth Edgar-Webkamigad, EAO; Susan E. Elliott-Johns, EAO; Robert Gagné; Tim Gernstein, EAO; Marie-Thérèse Hokayem; Godwin Ifedi; Jane Ishibashi; Jacqueline Karsemeyer, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; James Knopp; Colleen Landers; Shanlee Linton, EAO; Shannon Marcus, EAO; Richard Michaud, EAO; Sara Nouini, EAO; Bill Petrie; Brigitte Piquette, EAO; Thomas Potter; Robert Ryan, EAO; Anthony Samchek, EAO; Vicki Shannon, EAO; Jennifer Stewart, EAO; Stéphane Vallée, EAO; Nicole van Woudenberg, EAO; Ravi Vethamany, EAO; Wes Vickers, EAO; Ronna Warsh; Marie-Claude Yaacov

Registraire et chef de la direction

Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeurs

Chantal Bélisle, EAO; Enquêtes et audiences
Roch Gallien, EAO; Normes d'exercice et agrément
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas s'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :
10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

POUR L'ABONNER, RENDEZ-VOUS À
ooeo.ca → Services en ligne

Le coût de la revue pour les membres de l'Ordre est inclus dans la cotisation annuelle. Pour en savoir plus sur l'abonnement, envoyez un courriel à abonnements@ooeo.ca ou composez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 401.



VIVE LA LITTÉRATIE!

En septembre dernier, nous étions au festival Word on the Street – une célébration nationale de la littératie et de l'écriture – à Toronto, pour parler de la façon dont nous protégeons l'intérêt du public et faisons la promotion de la diversité au sein de l'éducation en Ontario.



DE LA VISITE D'OUTRE-MER

En octobre, nous avons reçu des délégations de la Chine (photo), du Pérou et des Pays-Bas, lesquelles étaient venues s'informer sur le leadership efficace en enseignement ainsi que sur nos rôles et responsabilités.



FIXER LA NORME

En octobre, des membres de notre personnel étaient à l'Expo parent-enfant d'Ottawa pour parler de la façon dont nous fixons la norme pour un enseignement de qualité. Nous participons à ce genre d'événement pour informer le public du rôle que nous jouons au sein de l'éducation en Ontario.

EN UN MOT : «EXCELLENCE»

Notre campagne En un mot (#en1mot) nous rappelle que tous nos efforts peuvent jouer un rôle positif dans la vie de nos élèves, en classe et ailleurs.

D'ANGELA DE PALMA, EAO

Réfléchi. Solidaire. Transformationnel. Empathique. Les Ontariennes et Ontariens ont utilisé ces mots et bien d'autres pour décrire leur enseignant préféré pendant la campagne En un mot (#en1mot) que nous avons menée par l'entremise des médias sociaux. Cette initiative visant à marquer la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants, le 5 octobre dernier, témoigne du rôle de l'Ordre de fixer et de faire respecter les normes d'exercice et de déontologie, et de communiquer avec le public.

Mon enseignant préféré était, #en1mot, «compatissant». Voilà exactement ce qui caractérisait M. Nobes, l'enseignant que j'ai eu pendant deux ans à l'école élémentaire.

Au stade de la préadolescence, alors que j'essayais de trouver ma place dans le monde, l'écriture libre dans mon journal était mon exutoire. Même si, pour certains de mes camarades, cette activité hebdomadaire s'apparentait à une corvée, je prenais grand plaisir à remplir les feuilles lignées de frustrations, d'incertitudes et d'espoirs.

Je ne me souviens plus de tous les détails, mais je sais que j'ai exprimé au moins une fois la colère que je ressentais parce que j'étais parmi les plus grands de la classe. Le journal devait aussi contenir un passage révélant ma jalousie envers la nouvelle élève qui portait les jeans qui allaient passer de mode avant même qu'on m'autorise à en porter.

Impatiente à l'idée d'arriver au moment consacré à la rédaction du journal, j'avais tout aussi hâte de lire la réponse que M. Nobes inscrirait en dessous de mes rêveries. Il me semblait à l'époque que mon enseignant était d'un âge avancé; cependant, en consultant le tableau public pour connaître son année d'agrément, grâce à notre moteur de recherche Trouver un membre, j'ai pu me rendre compte qu'il était encore assez nouveau dans la profession.

Il n'a pas dû être évident pour lui, en tant que nouvel enseignant, de reconnaître les émotions et de comprendre les aveux d'une élève de façon à la fois bienveillante et professionnelle. Il aurait été tellement plus facile de formuler des observations générales.



M. Nobes, lui, n'était pas du genre à écrire des commentaires génériques sous mes paragraphes. Il y insérait plutôt des mots d'encouragement qui m'aidaient à apprécier certains de mes talents. Il me rappelait, par exemple, que mes écrits créatifs étaient souvent lus à voix haute en classe et, qu'au sein de l'équipe de basketball, j'étais parmi les meilleurs marqueurs.

Il n'est donc pas étonnant que, dans le cadre de notre campagne, une personne sur sept ait employé l'adjectif «influent» ou un synonyme, car il décrit à merveille tant de nos membres.

J'ai imprimé le nuage de mots qui figure dans la rubrique des nouvelles du site de l'Ordre (oeeo.ca), et c'est avec fierté que je l'ai affiché. Je vous invite à en faire autant et à le mettre en valeur dans votre espace de travail, car même si la Journée mondiale des enseignantes et des enseignants est officiellement célébrée chaque année le 5 octobre, le personnel enseignant de l'Ontario est une source d'inspiration pour les élèves, les parents, les collègues, la profession enseignante et l'ensemble de la société, tout au long de l'année. ■

Angela De Palma

@angdepalma, @OCT_OEEO

LA LANGUE QUI NOUS UNIT ET NOUS DÉFINIT

Parlons-nous la même langue? Comment être sûrs que nos définitions favorisent une communication, des objectifs, des gestes et des résultats positifs qui servent l'intérêt du public?

DE MICHAEL SALVATORI, EAO



L'une de mes plus chères possessions est un dictionnaire français *Collins Robert*. Je l'ai gagné en 12^e année après avoir participé à un concours de français. Cet ouvrage trône sur mon bureau depuis toutes ces années pour deux raisons : premièrement, il me rappelle à quel point j'étais fier d'être récompensé pour mes progrès en français; et deuxièmement, parce que j'adore les langues, surtout la force de la forme et de la fonction des mots.

Les définitions sont importantes. Elles favorisent une compréhension commune dès le début d'une conversation, que ce soit en personne ou par textos, et permettent d'aligner les points de vue, de collaborer et de mener à bien des objectifs.

Je réfléchis souvent à notre mandat. Définir l'expression «intérêt du public» est fondamental quand on explique l'important et unique rôle que joue l'Ordre au chapitre de la réglementation du personnel enseignant en Ontario.

Précisément, qu'est-ce que l'intérêt du public dans le cadre de la profession enseignante?

Les réponses dépendent du contexte. Prenez par exemple l'une des ressources les plus précieuses de la profession : le professionnalisme de ses membres. Quand le public a la certitude que le personnel enseignant est non seulement qualifié dans certaines matières, mais aussi formé en matière de développement de l'enfant, de pédagogie différenciée, de milieux d'apprentissage inclusifs et de nombreux autres domaines importants, la confiance qu'il accorde à l'éducation publique monte en flèche.

Une autre approche consiste à examiner, à l'aide de la perspective du public, les responsabilités principales de l'Ordre en mettant l'accent sur les normes, la certification, l'agrément des programmes et la discipline.

Avant de pouvoir définir l'intérêt du public dans le contexte de chacun de ces domaines, il faut que le public connaisse les fonctions de l'Ordre et les comprenne. Notre initiative de sensibilisation du public utilise une variété de plates-formes et d'approches créatives pour conscientiser les parents et le public. Rencontrer le public lors de réunions de comités de parents et d'événements communautaires, et

interagir avec lui par courriel, sondage et médias sociaux sont autant d'occasions de lancer la discussion sur la façon dont notre travail sert le bien collectif et l'améliore.

Prenons une de nos fonctions principales : l'agrément des programmes. Notre rôle en matière d'agrément est de nous assurer que les programmes de formation à l'enseignement et les cours menant à une qualification additionnelle permettent aux enseignants de consolider leur pratique et d'enrichir leurs connaissances professionnelles. Notre rigoureux processus périodique d'agrément, lequel culmine en un rapport public facilement accessible, profite à la collectivité. Des normes élevées ainsi qu'un processus et des résultats transparents servent et protègent le public.

Les qualifications et les compétences de nos membres constituent le dénominateur commun de ces expressions de l'intérêt du public. Il est clair que la confiance que le public témoigne à la profession enseignante repose principalement sur la confiance bien méritée qu'il accorde à ses membres et à leur engagement au bien-être et à l'apprentissage de leurs élèves.

Nous nous soucions de la définition de l'«intérêt du public» et nous déployons tous les efforts pour que le public ait confiance en tous les aspects de notre travail. Un accès ouvert aux processus et une communication claire concernant la responsabilité servent-ils mieux la collectivité? Oui.

Servir et protéger l'intérêt du public signifie promouvoir le professionnalisme en enseignement, et ce, quelle que soit la définition qu'on lui donne. ■

M. Salvatori

courrier des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

Que signifie «enseignant»?

Dans le «Mot du registraire» (sept. 2016), j'ai été étonnée de lire que, quel que soit le poste qu'on occupe, nous avons tous l'âme d'un enseignant. Toutefois, dans «Mini questionnaire», on dit que Chris D'souza est un ancien enseignant, bien qu'il œuvre encore dans le domaine de l'éducation. Message contradictoire de la part de M. Salvatori, non?

Réponse de la directrice de la rédaction : Dans «Mini questionnaire», on dit que M. D'Souza est actuellement conseiller en équité et *ancien enseignant*, étant donné qu'il n'enseigne plus dans une salle de classe.

—**Sylvie Lamarche Lacroix**, EAO, enseignante de 4^e année à l'école catholique Anicet-Morin, à Timmins, Ont.



VOTRE OPINION PROFESSIONNELLE, ÇA COMPTE!

Pour parler profession est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants, surtout au cycle primaire et au cycle intermédiaire, pour faire la critique de ressources diverses en français.

Si vous enseignez du jardin d'enfants à la 3^e année, ou de la 7^e à la 9^e année, ou encore si vous enseignez les maths, les sciences ou la technologie à n'importe quel cycle, envoyez un courriel à Rochelle Pomerance à revue@oeeo.ca pour vous présenter. Vous pourriez recevoir gratuitement quelques livres, jeux ou films à évaluer!



Erratum :

Dans l'article «Avoir la profession dans la peau» (sept. 2016), nous avons publié des renseignements erronés à propos de René Chiasson, EAO. Il aurait fallu lire que, pendant 22 ans, M. Chiasson a travaillé dans diverses écoles secondaires de la grande région d'Ottawa en tant qu'enseignant de français. Il a passé les 13 dernières années de sa carrière comme directeur et directeur adjoint au sein du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario et du Conseil des écoles catholiques du Centre-Est. M. Chiasson était directeur adjoint à l'école des adultes Le Carrefour pendant deux ans et a terminé sa carrière en tant que directeur de l'école secondaire publique L'Alternative du Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario.

Dans l'article «Une formation actualisée» (sept. 2016), il était indiqué que le programme de formation à l'enseignement prolongé comprenait 80 heures d'enseignement pratique. Il aurait fallu lire 80 jours.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

réseautage

...pour orienter l'exercice de votre profession

À TITRE D'INFO

NOUS VOUS AVONS DEMANDÉ POURQUOI VOUS UTILISEZ TROUVER UN MEMBRE*. VOICI VOS 10 PRINCIPALES RAISONS.



Portail de l'éducation

HISTORICA CANADA

Plus de 100 guides d'apprentissage pour les éducateurs

Deuxième Guerre mondiale
///Guide pédagogique///

TRAITÉS AU CANADA
OUTIL D'APPRENTISSAGE

L'HISTOIRE DES NOIRS AU CANADA
GUIDE PÉDAGOGIQUE

education.historicacanada.ca/fr-ca

ressources GRATUITES

Les troubles d'apprentissage sont complexes.
Découvrir des appuis!

Pour plus de renseignements, veuillez visiter : www.TAaLecole.ca

[@TAaLecole](https://twitter.com/TAaLecole)

Un service de l'Association ontarienne des troubles d'apprentissage

TA
@l'école

RESEAUTAGE VOTRE PROFESSION



Mini QUESTIONNAIRE avec Wali Shah

DE LAURA BICKLE

À 15 ans, Wali Shah avait affronté plus de difficultés que le devraient la plupart des adolescents : il côtoyait des voyous, avait perdu un ami victime de violence, avait fait face à des accusations de voies de fait et risquait de se retrouver en prison. S'il n'avait pas rencontré deux enseignants de la Cawthra Park Secondary School, à Mississauga, il aurait sans doute continué dans cette voie. «Ils m'ont ouvert les yeux, explique M. Shah. Je me rends compte maintenant de l'importance d'avoir un mentor, une personne à qui parler.» L'encouragement des enseignants et sa propre détermination l'ont incité à retourner aux études. La poésie et le hip-hop lui ont servi d'exutoire pour repartir du bon pied et pour aider d'autres jeunes à composer avec des enjeux allant de la santé mentale à la résilience, en passant par l'identité et le patrimoine. Grâce à son travail en tant que conférencier (TEDx, WE Day, MTV Canada, Cause pour la cause de Bell) et poète orateur, Wali Shah a figuré parmi les jeunes leaders canadiens qui ont favorisé l'innovation dans leur collectivité et qui ont été lauréats des prix 20 ados avec brio 2014 de Youth in Motion (désormais Plan Canada's). En 2015, son vidéoclip *Change the World*, produit par le Peel District School Board, était au programme de la Semaine de la sensibilisation à l'intimidation et de la prévention. À 22 ans, en quatrième année à l'Université de Toronto, il envisage une carrière en enseignement.

Parlez-nous de l'importance d'axer les initiatives visant à contrer l'intimidation sur les besoins des élèves.

Je crois que l'intimidation exprime l'insécurité plutôt que le besoin de dominer. Ce sont souvent les personnes qui se sentent délaissées et peu sûres d'elles qui projettent leur manque de confiance sur les autres par l'intimidation. Les écoles peuvent encourager les élèves à révéler leur identité et à partager leur vécu par l'écriture, le jeu, les activités parascolaires et la prise de parole.

Quel rôle les enseignants peuvent-ils jouer?

À l'école, j'avais des problèmes d'identité. Un enseignant m'a souri dans le couloir, un autre a pris un moment pour me parler. Leur appui m'a donné la confiance dont j'avais besoin pour assumer mon identité. Je me suis senti rassuré et en sécurité. C'est ça, un climat scolaire positif. Les petits gestes quotidiens qu'on néglige sont souvent ceux qui font toute la différence.

Pourquoi la musique aide-t-elle les élèves à communiquer?

Elle offre aux élèves un moyen pertinent de transmettre de l'information, car elle s'adresse à leur génération et reflète leurs intérêts. Elle les accroche. Exutoires et stratégies d'adaptation, les arts nous permettent de partager nos histoires et nos expériences. J'encourage les élèves et les pédagogues à en tirer parti.

Quels sont vos plans d'avenir?

Je vais continuer de faire le tour des écoles et d'animer des ateliers pour le personnel enseignant et les élèves. Dernièrement, j'ai tenu des séances sur la déconstruction de la masculinité avec des garçons à risque de la 7^e à la 12^e année et durant lesquelles nous nous sommes exprimés à l'aide de l'écriture narrative. Ça leur a donné les outils dont ils auront besoin pour s'exprimer tout au long de leur vie. Je préfère qu'ils écrivent des poèmes plutôt que d'abuser de l'alcool ou d'autre chose.

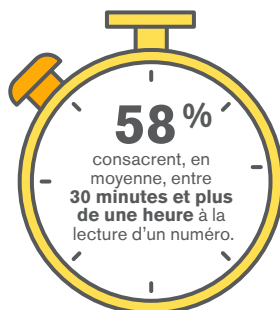
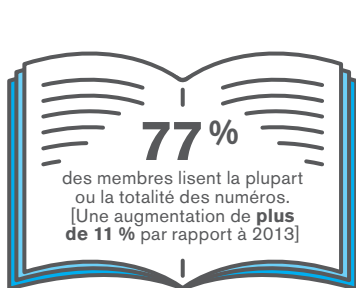


VOUS NOUS AVEZ DIT

Résultats du sondage 2016 des lecteurs de *Pour parler profession*

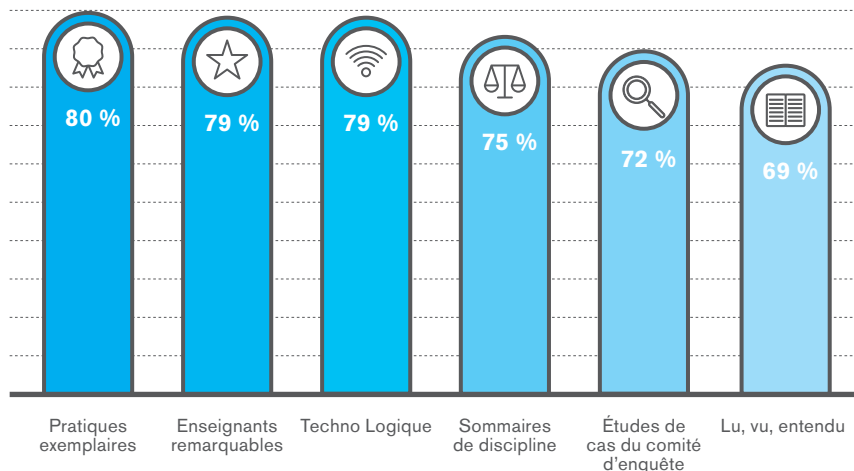
DE STEVE BREARTON

NOTION DU TEMPS



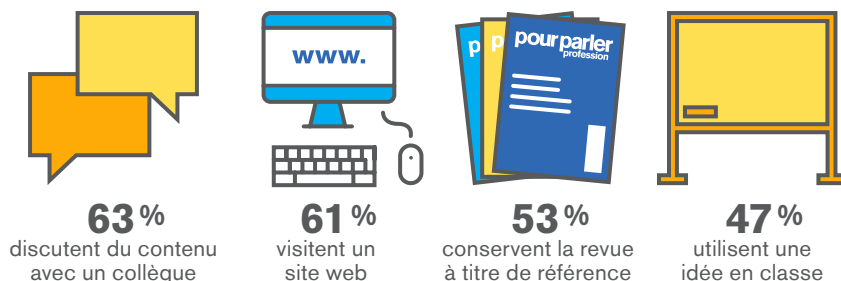
CHOIX DES LECTEURS

Voici les six types d'article les plus populaires :



MISE EN PRATIQUE

Voici comment les membres passent à l'action après avoir lu un numéro :



Sur les 3 000 membres francophones choisis au hasard à qui nous avons envoyé le sondage, 256 y ont répondu.



FOUILLIS DE GAZOUILLIS
Les tendances en éducation dans la twittosphère



RIRE_CTREQ

@RIRE_CTREQ

Le @CTREQ a pour but d'aider les milieux à s'approprier et à utiliser les connaissances scientifiques en éducation.

twitter.com/RIRE_CTREQ

5 222*

ABONNÉS



RIRE_CTREQ

@RIRE_CTREQ

De l'école au cyberspace, le phénomène de l'intimidation en ligne (Revue des sciences de l'éducation de McGill)
bit.ly/2aLsqKE



Andrée Levasseur

@andreelevasseur

Technopédagogue, @Mme_Levasseur #Makerspace #Flexibleseating #FolieMeme, Auteure du blogue : mmelevasseur.blogspot.ca

twitter.com/andreelevasseur

497*

ABONNÉS



Andrée Levasseur

@andreelevasseur

70 MESSAGES DU JOUR pour le tableau blanc, prêts à utiliser l'an prochain! Voir mon blogue : goo.gl/EtdQA7



Edupronet

@edupronet

Information et partage #EduInnov, #EdTech, #Education, #Pédagogie, #Numérique, #Digital, #TICE, #TIC, #Elearning, Le réseau des professionnels de l'éducation

twitter.com/edupronet

1 704*

ABONNÉS



Edupronet

@edupronet

Un guide pour utiliser #Wikipedia en classe t.co/su3VOXRJfg

*au 30 oct. 2016





Changez votre façon de documenter l'agencement de vos chaises en un clic. Au lieu de transcrire manuellement (par écrit ou au moyen d'une appli) l'évolution de la disposition de votre salle de classe au fil de l'année, prenez une photo avec votre téléphone, votre tablette ou, tout simplement, votre appareil numérique. Non seulement cet outil pratique vous vaudra les remerciements du personnel enseignant (partagez l'image électroniquement ou imprimez-la), mais il vous permettra aussi de visualiser rapidement les agencements qui ont le mieux fonctionné. Grâce à ce support visuel, les élèves peuvent également participer à la planification future des projets en classe.

— Treslyn Vassel, EAO
Peel District School Board

→ Vous avez une bonne idée pour la classe?

Envoyez-la-nous à revue@oeeo.ca. Nous la publierons peut-être dans un prochain numéro! Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives Dans la pratique à oct-oeeo.ca/1UPMy04.



Fou de lecture

DE PHILIPPE ORFALI



Que vous cherchiez des œuvres littéraires qui correspondent aux textes prescrits dans les programmes-cadres du curriculum de l'Ontario ou encore des ouvrages en français de l'Ontario ou d'ailleurs pour favoriser la construction identitaire, le site **FouDeLire.ca** vous sera utile, à vous et à vos élèves. Développée par le Centre de leadership et d'évaluation (CLÉ), cette plateforme vise surtout les enseignantes et enseignants franco-ontariens et compte une foule de ressources pour tous les niveaux, de la maternelle à la 12^e année. C'est une véritable mine d'or si vous enseignez le

français, mais aussi d'autres matières, notamment les sciences humaines.

Pour dénicher quelque chose à mettre sous la dent des avides lecteurs de votre salle de classe ou encore pour donner la piqure de la lecture à ceux qui s'y intéressent moins, il suffit de choisir le groupe d'âge voulu sur la page d'accueil du site. Défileront alors des centaines d'ouvrages, classés notamment par lieu d'origine. À l'aide du moteur de recherche, on peut aussi préciser le type de texte (p. ex., romans, poèmes, nouvelles), les thèmes (p. ex., adolescence, deuil, famille d'accueil, roman historique) ou encore les matières scolaires visées.

Après avoir cliqué sur l'œuvre choisie, vous pourrez lire une fiche détaillée comportant un résumé du texte, un survol du contenu, des précisions sur le registre de langue employé et les référents culturels. Les sections Piste d'exploitation et Conseil d'utilisations en particulier fournissent toutes sortes de suggestions permettant d'amener les élèves à approfondir leurs réflexions quant aux éléments du texte. Vous pouvez conserver l'ouvrage désiré dans votre Bac de lecture. Soulignons enfin que tous les textes affichés sont analysés et recommandés par une équipe de pédagogues de l'Ontario et spécialistes en littérature.

APPLIS À L'ÉTUDE

de Stefan Dubowski



Montessori Math: Add, Subtract

Un téléchargement, une foule d'options : c'est ce qui fait le charme de cette appli hautement personnalisable. Les enfants de six à neuf ans choisissent parmi une grande variété d'activités pour apprendre à additionner et à soustraire des nombres à deux chiffres ou plus. Par exemple, le jeu des vignettes et l'abaque (le «boulier compteur») permettent de diviser les grands nombres en plus petites quantités afin de pouvoir les manipuler plus facilement. Les fourchettes de nombres et autres détails étant réglables, ce programme convient à des élèves ayant divers niveaux de compétences.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes (6,99 \$);

Google Play (4,99 \$)

CLASSÉ : 4+; grand public

COTE EDULULU : 4,5/5



Le bonheur de lire dès 3 ans

Présentez aux élèves du jardin d'enfants de gentils animaux désireux de les aider à maîtriser les mots de base du français. Les concepteurs de cette appli ont collaboré avec Françoise Boulanger, une experte française reconnue en initiation à la lecture, afin de créer six jeux qui permettent d'apprendre de nouveaux mots en se familiarisant avec le son des voyelles, les consonnes et les syllabes. L'appli comporte des consignes claires ainsi qu'un tableau de bord pour suivre les progrès du joueur. Les enfants peuvent aussi s'en servir de façon autonome (pas de publicités ni de liens externes). Les consignes sont en français.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes (6,99 \$);

Google Play (3,99 \$)

CLASSÉ : 4+; grand public

COTE EDULULU : 4,5/5



Sur la piste des Jumelles

Combinez pédagogie et divertissement avec *Sur la piste des Jumelles*, un jeu qui vous emmène à la découverte de l'histoire ontarienne et canadienne, et en français de surcroît! Développée pour TFO, une chasse au trésor en 12 étapes vous transportera de Vankleek Hill au petit village de Corbeil, lieu de naissance des quintuplées Dionne, en passant par Ottawa et Toronto. En route, résolvez des énigmes, interrogez des célébrités et élucidez des mystères. L'appli est attrayante, la navigation simple et le vocabulaire adapté au public cible.

PLATEFORMES : Apple; Android

SOURCES : iTunes; Google Play (gratuit)

CLASSÉ : 12+

COTE EDULULU : 4/5

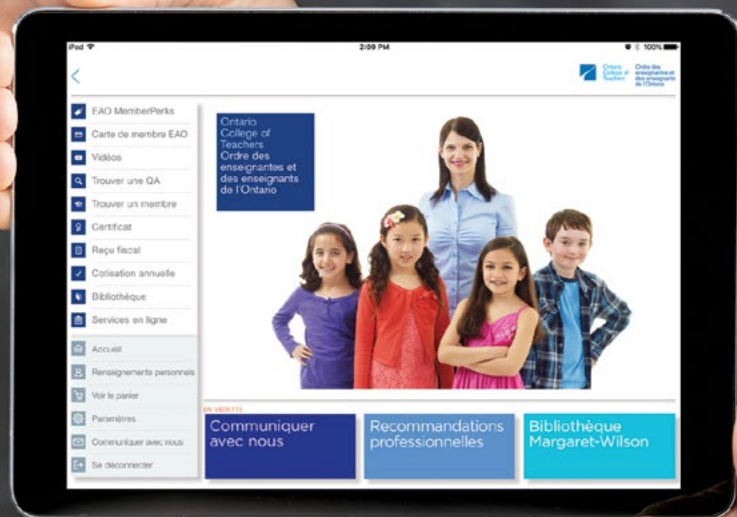
* EduLulu fait partie du Groupe Média TFO, un leader mondial en éducation. Ce guide en ligne fait appel à une équipe d'experts indépendants (y compris des enseignantes et enseignants) qui évaluent, chaque mois, jusqu'à 100 applis éducatives (iOS et Android), en version française, anglaise et bilingue, pour les élèves âgés de 2 à 17 ans. Faites une recherche à edululu.org/fr. Pour savoir comment contribuer aux évaluations, rendez-vous à oct-oeeo.ca/1MmZ7fk.

L'APPLI DE L'ORDRE EST MAINTENANT ADAPTÉE À VOTRE TABLETTE!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



Disponible dans
l'App Store

Disponible sur
Google play

Disponible sur le
Windows Store

LAISSEZ NOS PUBLICATIONS FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER GRATUITEMENT PLUS DE 45, DONT :



**Fondements de
l'exercice professionnel**

**Recommandation
professionnelle**

Recommandation professionnelle

Devoir de signaler

Le conseil de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario a approuvé la présente recommandation professionnelle le 4 juin 2015.

La présente recommandation vise tous les membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario dont, par exemple, les enseignantes et enseignants, les conseillères et conseillers pédagogiques, les directions d'école et directions adjointes, les agentes et agents de supervision, les directrices et directeurs de l'éducation, et les membres qui occupent un poste ailleurs qu'au sein d'un conseil scolaire.

Ontario
College of
Teachers
Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario



**Outil de perfectionnement
professionnel axé sur
l'autoréflexion**

- Une mine de renseignements pour votre carrière
- Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion
 - Des rapports et des documents de recherche
 - Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à oeeo.ca → Membres → Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au 416-961-8800
ou sans frais en Ontario au 1-888-534-2222.

COUP DE MAIN INTELLIGENT

Grâce à la souplesse et à l'interactivité de la technologie, l'époque des bulletins d'information imprimés que l'on perd facilement est désormais révolue! Tenir les parents informés n'a jamais été aussi simple. Voici neuf moyens efficaces pour communiquer, collaborer et partager!

DE MELISSA CAMPEAU

1 Branchez vos calendriers

Journée pizza! Livres à retourner à la biblio! Il y a tellement à se rappeler... Ça vaut la peine de créer un calendrier en ligne que les parents peuvent synchroniser au leur. Faites des mises à jour et des ajouts, puis envoyez des avis quand il y a du nouveau. (*Google Calendar*, oct-oeeo.ca/387n7f, et *Office Calendar*, officecalendar.com)

2 Discutez par vidéo

Difficile de fixer un rendez-vous en personne avec certains parents? Au lieu d'un échange téléphonique, proposez une conversation vidéo, plus agréable et plus pratique. Vous pourrez voir l'expression de votre interlocuteur et lui montrer des travaux de son enfant. (*Skype.com* et *Oovoo.com*)

3 Créez un site web

Vous n'avez pas besoin d'être un spécialiste de l'informatique pour créer un site web pour votre classe. Des modèles simples et gratuits vous permettent d'élaborer un site et d'y afficher vos plans de leçon, coordonnées, attentes et toute autre chose qui intéresse les parents. (*Google Sites*, oct-oeeo.ca/5pngpx, et *Weebly*, oct-oeeo.ca/sr4s9w)

4 Bloguez

Vous voulez expliquer une nouvelle unité ou partager votre philosophie de l'enseignement? Un blogue mis à jour régulièrement offre de l'espace pour les grandes idées, mais aussi pour les rappels et documents importants. Activez la fonction des commentaires pour favoriser la conversation et pour former une communauté. (*Edublogs.org* et *Wordpress.com*)

5 Socialisez et gazouillez

Un gazouillis vaut mille mots s'il permet de faire participer les parents à la vie quotidienne dans la classe. Formez des groupes privés sur des sites de médias sociaux et partagez des photos et les résultats de la foire des sciences. Les plus âgés peuvent afficher des messages. (*Facebook*, *Twitter* et *Instagram*)

6 Organisez des portfolios

Les élèves dont les parents s'impliquent réussissent mieux. Les portfolios en ligne vous permettent d'informer les parents. Grâce aux plateformes intuitives, les membres d'un groupe invité ont accès aux travaux, aux dates de remise et aux commentaires. (*Edmodo.com* et *Evernote.com*)

7 Utilisez Pinterest

Un outil qui ne sert pas qu'à redécorer votre cuisine! Utilisez Pinterest pour créer des tableaux à l'aide d'images, d'articles, de balados et de vidéos à l'intention des parents et élèves. Une nouvelle unité sur l'histoire du Canada? Affichez des liens YouTube. Les travaux d'art sont terminés? Présentez une exposition virtuelle. (*Pinterest.com*)

8 Diffusez des cyberbulletins

Que vous y ajoutiez des fioritures ou que vous les gardiez simples, les cyberbulletins sont idéaux pour les messages de plus de deux lignes. De nos jours, la majorité des parents ont une adresse électronique. Créez votre propre cyberbulletin ou essayez un modèle prêt à utiliser avec service d'envoi. (*MailChimp.com*)

9 Communiquez avec des applis

Une foule de détails à partager? Il existe une appli conçue spécialement pour la classe. L'appli Remind vous permet d'envoyer des messages et de souligner les dates importantes. Et avec Classtree, envoyez et recevez électroniquement des formulaires de consentement. (*Remind.com* et *Classtree.sg*)

Pour découvrir les pratiques exemplaires en technologie, consultez la recommandation professionnelle sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux de l'Ordre (oct-oeeo.ca/1U5mVqQ).





À l'école, tout le monde était convaincu que la jeune Sylvie Lamoureux se destinerait à l'enseignement. Tout le monde sauf elle! La Franco-Ontarienne est pourtant devenue enseignante et, par la suite, elle a ajouté de nombreuses cordes à son arc. Preuve tangible que le don de polyvalence que possèdent les enseignantes et enseignants ouvre bien des portes.

DE PHILIPPE ORFALI

C'est tout un défi de catégoriser Sylvie Lamoureux, EAO, tant son parcours professionnel est riche : enseignante à l'élémentaire et au secondaire, directrice d'école, chercheuse universitaire, experte ministérielle en pédagogie, spécialiste de l'aménagement linguistique, vice-doyenne de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa, récipiendaire du prix d'excellence en enseignement de la Faculté des arts de l'Université d'Ottawa cette année et de l'Ordre de l'Ontario en 2015.

Deux constantes, toutefois, se démarquent dans son parcours en éducation : une véritable passion pour l'enseignement aux jeunes francophones en milieu minoritaire et une curiosité quant à leurs cheminements scolaires. Sylvie Lamoureux s'intéresse plus particulièrement au maintien de leurs habiletés en français et à la transition de l'école secondaire vers le collège, l'université et le marché du travail.

M^{me} Lamoureux est persuadée que la préparation à cette étape cruciale commence dès le primaire. «La transition réussie vers le postsecondaire, c'est comme une belle montre suisse et ses engrenages. Pour qu'elle fonctionne bien, il faut que chacune des roues comprenne sa fonction et sa relation avec l'autre, dès le début du mouvement. L'impact de chacune des roues n'est pas toujours direct, mais chaque roue – chaque enseignant et intervenant – doit être conscient de son rôle», illustre la native de Sudbury.



EXCLUSIVITÉ

Visionnez une vidéo de nos
Pratiques exemplaires à
pourparlerprofession.oeeo.ca.

EN LIGNE

PHOTOS : MATTHEW LIEPLO



Sylvie Lamoureux, EAO, parle avec des collègues dans son bureau de l'Université d'Ottawa.

C'est pourquoi en salle de classe (autrefois au secondaire et aujourd'hui à l'université) elle s'efforce en tout temps de créer des liens entre les connaissances inscrites au curriculum et leur utilité dans la vie quotidienne, souvent par des exemples concrets. Ainsi a-t-elle déjà expliqué à une élève la relation entre les atomes à celle des vedettes de journaux à potins!

Avec ses élèves et ses étudiants, elle n'hésite pas non plus à reconnaître qu'elle ne sait pas tout. «Je suis tout sauf une experte en physique, mais en raison d'une urgence, j'ai dû enseigner la physique en 12^e année. Quand je n'avais pas de réponse aux questions que les élèves me posaient, je les mettais au défi,

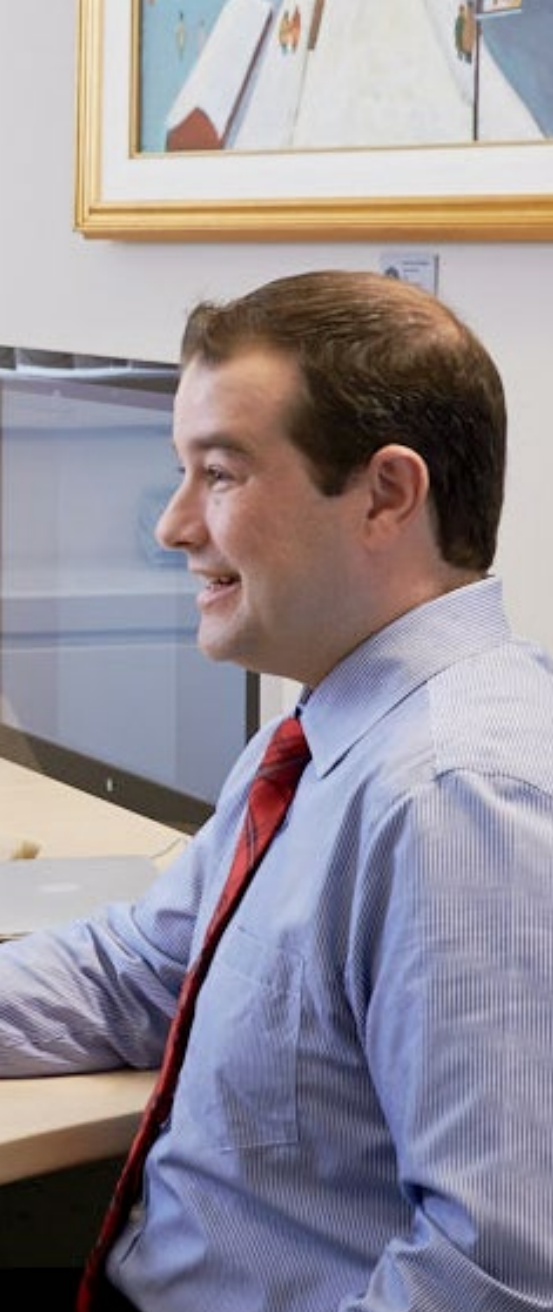
par exemple en leur disant qu'on allait tous – moi y compris – travailler sur cette question à la maison et qu'on comparerait nos réponses le lendemain. En tant qu'enseignant, ça prend du courage, mais ça peut être extrêmement bénéfique. Madame ne sait pas tout.»

Sa fibre enseignante, M^{me} Lamoureux ne l'a jamais perdue, assure Karine Turner, qui a forgé des liens avec la professeure dans le cadre de sa maîtrise en sociologie. M^{me} Lamoureux fait désormais partie de son comité de thèse. «C'est quelqu'un de très engageant comme prof. Elle a vraiment à cœur le bien-être de ceux qui sont dans sa classe. Elle ne fait rien sans d'abord s'interroger

sur ce que ses étudiants vont retirer de chacun des aspects de son enseignement. Cela fait sa force.»

Une passion pour l'enseignement

En 1988, lorsqu'elle s'est tenue pour la première fois devant un tableau et un groupe d'élèves à Sarnia, comme enseignante encore non qualifiée, Sylvie Lamoureux ne s'imaginait pas qu'elle deviendrait, quelques années plus tard, une fois son diplôme d'enseignante en poche, la directrice-fondatrice de l'école secondaire publique Marc-Garneau de Trenton, suivant ainsi les traces de son père qui avait été, lui, directeur-fondateur de l'école secondaire Le Caron de Penetanguishene.



Elle était alors enseignante et chef de section à l'école Sainte-Famille de Mississauga. Quand l'occasion s'est présentée, elle n'a pas hésité. «C'est un peu hallucinant parce que 10 ans après ma 13^e année de carrière, je fondais une école. Mais à l'époque, cela m'a semblé tout à fait naturel.» Elle y est finalement demeurée six ans, avant d'aller travailler au conseil scolaire, puis au Ministère, notamment comme membre du comité de travail de la Politique d'aménagement linguistique (PAL), toujours curieuse de mieux comprendre la relation qui existe entre les différents intervenants du système d'éducation franco-ontarien et son incidence sur le parcours des élèves.

Puis, un jour, ce désir de réflexion est devenu encore plus fort. «Il fallait que je retourne aux études pour faire un doctorat. J'avais énormément de questions, parce qu'en suivant le cheminement de certains de mes élèves, je constatais qu'ils vivaient des défis identiques à ceux que j'avais vécus à la fin de mon secondaire. Pourtant, on gérait maintenant nos propres écoles, il y avait eu une réforme et les programmes étaient mieux adaptés à notre réalité francophone. Il fallait absolument mieux comprendre ce que vivaient nos jeunes francophones après le secondaire», dit-elle.

Le fait d'être avant tout pédagogue l'aide énormément dans ses recherches, poursuit-elle. «Avoir le titre d'enseignante agréée de l'Ontario, cela m'offre une certaine crédibilité. Je ne veux pas générer des connaissances pour la simple raison d'en produire, mais plutôt pour que cela ait des retombées concrètes sur la pratique de l'enseignement.»

Ses recherches sur l'apprentissage, l'aménagement linguistique et son expertise en analyse du curriculum démontrent que les enseignants peuvent avoir un impact crucial sur la réussite de leurs élèves après le secondaire. Deux facteurs en particulier se sont avérés critiques : le développement progressif de la littératie et de solides habiletés d'apprentissage et habitudes de travail, aussi appelées «compétences HH». «Ce qu'on découvre, c'est que les résultats scolaires au secondaire sont un assez bon prédicteur du succès à l'université. Or, les HH mériteraient d'être pris davantage au sérieux, car des éléments comme la gestion des échéanciers, l'écoute, la capacité de travailler en groupe sont des compétences qui assurent le succès.»

Quant au développement de la littératie en français et en anglais, il faut le voir sous une perspective holistique. C'est véritablement l'affaire de tous, tout au long du parcours des élèves, et pas seulement celle des enseignants de français, martèle M^{me} Lamoureux. Dès le préscolaire, il faut ainsi multiplier les occasions pour les élèves d'utiliser leurs aptitudes orales et écrites en français, dans toute une gamme de registres, que ce soit en salle de classe ou pendant les activités parascolaires. «Il faut leur donner confiance en leurs moyens.»

5 conseils pour dynamiser votre carrière

Une panoplie d'options s'offre aux enseignantes et enseignants qui souhaitent que leur carrière prenne un nouveau tournant, autant à l'intérieur qu'à l'extérieur des murs de l'école. Sylvie Lamoureux nous donne quelques conseils pour que la transition soit réussie.

Suivez votre passion.

Qu'est-ce qui vous plaît dans vos responsabilités? Quelles compétences avez-vous développées et comment peuvent-elles s'appliquer dans d'autres contextes? L'expérience des enseignants est riche, complexe et transférable.

Renseignez-vous.

Prenez le temps de rencontrer des gens qui œuvrent dans le secteur qui vous intéresse. Posez des questions. Cela vous permettra de savoir quelles sont les démarches à entreprendre pour assurer une transition réussie.

Réfléchissez-y.

Consultez les gens autour de vous ou dans le milieu convoité et songez à trouver un mentor. Ils pourront vous mettre à l'affût des occasions qui surgissent, comme des prêts de service au Ministère, dans une faculté d'éducation, une école internationale, une maison d'édition ou ailleurs.

Aujourd'hui ou demain?

Changer d'emploi peut se faire à divers moments de sa vie, même à la retraite! Certains rêves peuvent se préparer petit à petit alors qu'on exerce sa profession. D'autres peuvent se réaliser plus subitement, lorsqu'une occasion se présente. Profitez d'un congé professionnel ou sans solde pour tenter le coup. Et sachez qu'il n'est jamais trop tard!

N'ayez pas peur d'oser!

Vous pouvez contribuer grandement à des entreprises, à des organismes et dans des secteurs qui entretiennent des liens de près ou de loin avec l'enseignement et le leadership en milieu scolaire. Mon expérience a été des plus enrichissantes et s'inscrit dans la continuité de ma passion pour la réussite des élèves et des étudiants.



«C'EST IMPORTANT POUR LES ENSEIGNANTS DE COMPRENDRE QU'AU FOND, LEUR FORMATION ET LEUR VÉCU LES PRÉPARENT À UNE MULTITUDE D'EXPÉRIENCES À L'EXTÉRIEUR DE LA SALLE DE CLASSE.»

Si vos élèves choisissent de poursuivre leurs études dans un établissement anglophone, rien ne sert de les critiquer, conseille-t-elle enfin. «Il faut les féliciter, mais aussi leur demander ce qu'ils vont faire, une fois qu'ils auront quitté l'école de langue française, pour maintenir et améliorer leurs compétences en français et nourrir les liens qu'ils ont tissés avec le monde francophone. Qui sait, peut-être qu'ainsi, une fois leur baccalauréat en poche, ils se tourneront vers une université francophone pour faire leur maîtrise.» Cette discussion sur le maintien du lien avec la francophonie et la culture francophone doit elle aussi se dérouler tout au long de la formation.

Enseignante pour toujours

Si elle œuvre désormais à l'extérieur du réseau scolaire élémentaire et secondaire, M^{me} Lamoureux est toujours demeurée membre en règle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, notamment parce qu'elle juge que sa profession d'enseignante est complémentaire à son travail de chercheuse et de professeure. Elle encourage d'ailleurs ses collègues de l'Ordre à ne pas hésiter à suivre leur instinct quand ils se sentent prêts à relever de nouveaux défis.

«C'est important pour les enseignants de comprendre qu'au fond, leur formation et leur vécu les préparent à une multitude d'expériences à l'extérieur

de la salle de classe, que ce soit au Ministère, à l'université ou dans un autre poste de leadership. En Ontario, notre formation en enseignement nous prépare à faire preuve de grande souplesse. Démissionner d'un poste en enseignement est un acte de courage, mais n'oublions pas qu'on a l'option de prendre un congé sans solde. C'est ce que j'ai fait. Et je ne l'ai jamais regretté.» ■

Cette rubrique met en vedette des enseignantes et enseignants qui ont reçu un prix en enseignement. Ces personnes répondent aux attentes de l'Ordre en incarnant des normes d'exercice professionnel élevées.

Collaborer pour favoriser l'apprentissage des jeunes enfants

Une ressource d'apprentissage professionnel pour aider les éducatrices et les éducateurs de la petite enfance inscrits ainsi que les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario à mettre l'accent sur la collaboration interprofessionnelle et le leadership éthique. Un outil à utiliser seul ou en équipe, afin d'encourager la discussion et la réflexion critique sur votre pratique.

Disponible dès maintenant à oeeo.ca ou à ordre-epe/collaborer.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario



Y A-T-IL PLUS D'UN ENSEIGNANT CHEZ VOUS?

Il arrive que deux membres de l'Ordre vivent sous le même toit.

Si vous et votre conjoint ou colocataire préférez recevoir un seul exemplaire par numéro de *Pour parler profession*, dites-le-nous!

Envoyez votre demande par courriel à liaison@oeeo.ca, en précisant :

- le nom des deux membres à la même adresse
- vos numéros de membre
- votre adresse actuelle.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Vous cherchez une QA?

Saviez-vous que seule une qualification additionnelle (QA) agréée peut être ajoutée à votre certificat de qualification et d'inscription?

Le moteur de recherche en ligne de l'Ordre, Trouver une QA, vous aidera à trouver la QA agréée et le fournisseur qui répondent le mieux à vos objectifs de perfectionnement professionnel.

Visitez oeeo.ca → Membres → Trouver une QA



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



Le sérieux de L'HUMOUR

Le talentueux comédien Daniel Levy se souvient d'Anne Carrier, une enseignante remarquable qui a contribué à le propulser sur la voie de la comédie, tout simplement en prenant son élève au sérieux.

DE RICHARD OUZOUNIAN

Plus de 800 000 Canadiens suivent la comédie *Schitt's Creek* à la CBC, surtout pour retrouver l'acteur aux grosses lunettes, Daniel Levy.

Sa performance dans le rôle de David Rose, le fils hyper tendance, hébété et ultra charmeur des personnages joués par Catherine O'Hara et son père dans la vie réelle, Eugene Levy, a consolidé son statut de vedette après dix ans à la barre d'émissions comme *MTV Live*, l'émission phare de MTV Canada, et *The After Show*.

Même si Daniel Levy a cocréé cette comédie non conventionnelle avec son père, un vétéran de la SCTV, et qu'il participe beaucoup à la rédaction des scénarios, ce n'est pas à ses gènes qu'il attribue sa carrière d'auteur humoriste, mais à son cours d'anglais préuniversitaire, au North Toronto Collegiate Institute.

«Le secondaire a été une période difficile pour moi, se souvient-il. J'avais de grands espoirs, mais pas suffisamment de confiance en moi pour passer à l'action. Je voulais écrire, créer, être entendu, mais ne savais pas comment m'y prendre.»

Anne Carrier, EAO, est apparue dans sa vie au bon moment, en 2001. «Je me souviens que Daniel était assis à ma droite dans le demi-cercle où j'aimais que les élèves s'assoient, dit-elle. Sa façon de se conduire a attiré mon attention : il était calme et participatif dans une classe comptant beaucoup d'élèves très motivés.»

Cette première impression forte n'était pas liée au fait que son père était une vedette. «Je ne savais pas qu'il était le fils d'Eugene Levy, insiste M^{me} Carrier. J'ai souvent enseigné à des élèves dont les parents étaient renommés, mais je ne voulais pas le savoir. Je préférais apprendre à connaître la personne d'abord. Quand j'ai appris à connaître Daniel, je me suis dit : "Voici un jeune homme fort bien élevé."»

Si Daniel Levy a impressionné son enseignante, elle a eu le même effet sur lui. «M^{me} Carrier avait la capacité intrinsèque de nous pousser à vouloir réussir à la fois sur les plans scolaire et intellectuel. Elle créait un espace où l'on se sentait en confiance pour partager et discuter de concepts, exprimer nos opinions, sans peur d'échouer ni d'être gêné.»

Cette façon de faire était judicieuse sur le plan pédagogique, mais elle était aussi guidée par une sage intuition quant à la psychologie des jeunes. «Ce que les

adolescents veulent, au fond, c'est être pris au sérieux, dit Daniel Levy, et c'est ce que nous ressentions dans sa classe.»

On dit souvent que quelqu'un est un «enseignant né», mais voilà une expression qui acquiert un sens nouveau à la lumière du cheminement de carrière de M^{me} Carrier : «J'aidais mon enseignante de 2^e année, M^{me} Neary, en classe! J'ai toujours adoré apprendre et aussi enseigner ce que j'apprenais, se souvient-elle en riant. Par contre, j'étais peut-être un peu difficile à endurer, l'élève qui sait tout.»

Après avoir passé les années des paliers élémentaire et secondaire à Peterborough, M^{me} Carrier a ensuite fréquenté l'Université Carleton, à Ottawa; l'Université de Manchester, en Angleterre; l'Université Trent, à Peterborough; puis la Faculté d'éducation de l'Université de Toronto.

Elle a commencé sa carrière en 1974, au Toronto District School Board, peu après avoir reçu l'autorisation d'enseigner. Elle a passé 14 ans comme adjointe à la direction de la section d'anglais de la Northern Secondary School avant de devenir chef du programme d'anglais au North Toronto Collegial Institute, en 1998, où elle est demeurée jusqu'à sa retraite, en 2004.

«Ma carrière en enseignement a été merveilleuse, dit-elle. J'ai eu la chance de vivre à une période où il n'y avait pas trop de technologie et juste assez de liberté. J'ai également toujours travaillé avec de formidables chefs de section, ce dont tout enseignant rêve et a besoin.»

Avec un cheminement riche, Anne Carrier a fait ce qu'elle était destinée à faire, tout comme Daniel Levy. Même si son père était dans le domaine de l'humour, M. Levy ne savait pas vraiment où il s'en allait avant d'entrer dans la classe de M^{me} Carrier. «J'ai d'abord cru que le journalisme serait une bonne carrière pour Daniel parce qu'il était très attentif envers ses pairs, participatif

et informé», explique l'ancienne enseignante de la vedette.

Pour Daniel Levy, cette observation est exacte. «C'est drôle, parce qu'en effet, j'ai passé 8 ans à gagner ma vie à parler aux gens à la télévision. Je pense que c'était, dans la culture populaire, une forme de journalisme.»

Son ancienne enseignante admet qu'elle n'aurait jamais deviné son cheminement de carrière. Mais elle se souvient



«M^{me} Carrier, EAO, créait un espace où l'on se sentait en confiance pour exprimer nos opinions», se souvient son élève Daniel Levy.

tout de même qu'il avait coanimé le spectacle de mode de l'école et commencé à devenir plus extraverti.

Après avoir découvert le programme de théâtre de l'école, Daniel Levy avait excellé dans ce rôle, à tel point qu'il avait cherché à participer à d'autres activités du même genre.

Mais la réussite de Daniel Levy aujourd'hui ne se résume pas à être acteur, car il est également auteur, et c'est à Anne Carrier qu'il en accorde le crédit.

«M^{me} Carrier mettait l'accent sur la signification du non-dit et son importance, ce que j'aimais beaucoup, explique la vedette de *Schitt's Creek*. C'était incroyablement stimulant de lire entre les lignes et d'essayer de déterminer où l'auteur voulait en venir. Et aucun auteur n'a recours au non-dit

comme Shakespeare! «Quand les malheurs arrivent, ils ne viennent pas en éclaireurs solitaires, mais en bataillons!» Je n'oublierai jamais cette citation de *Hamlet*.»

Le tournant pour le développement de Daniel Levy comme auteur a toutefois été un travail sur le roman de 1993 de Thomas King, *L'herbe verte, l'eau vive*. Lui et son ancienne enseignante s'en souviennent parfaitement.

«Ce travail écrit a été majeur pour moi

comme élève et comme auteur, raconte M. Levy. Nous devions écrire un essai sur une histoire remarquable. J'ai décidé de prendre un risque en imitant la structure narrative unique du livre. Une fois terminé, le travail ressemblait davantage à un mémoire.

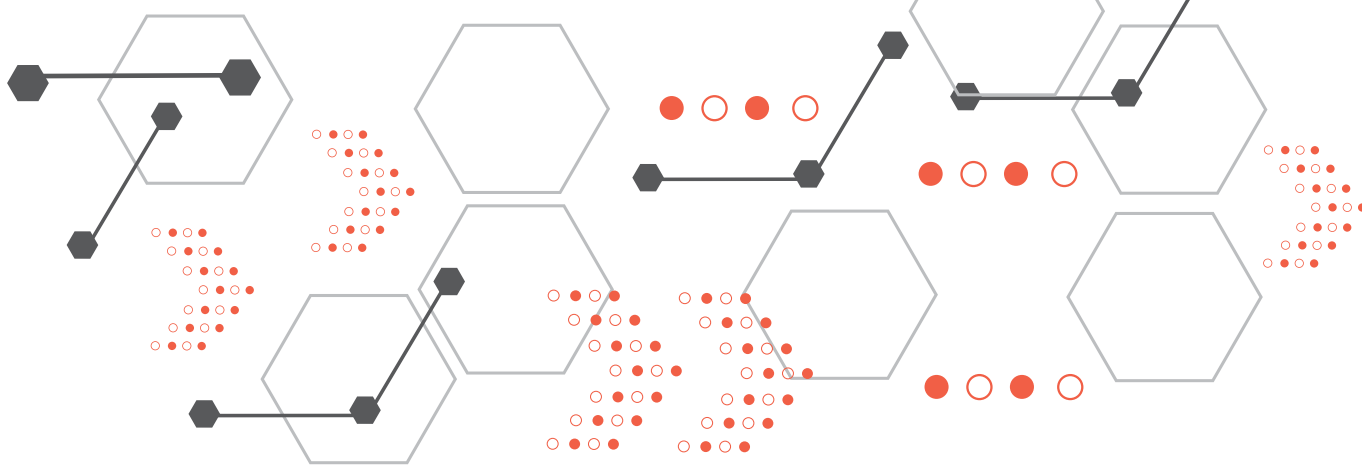
«La semaine suivante, M^{me} Carrier a lu mon travail à la classe, comme exemple d'une pensée imaginative, explique M. Levy, visiblement fier. Elle m'a donné 99 % et m'a dit que je n'ai pas eu 100 % parce que je n'avais pas remis un essai – c'était vrai!»

«Je me souviens que Daniel avait excellé dans ce travail, dit M^{me} Carrier. La forme était non traditionnelle, mais c'était un examen extraordinaire de la satire sociale.»

«Les encouragements de M^{me} Carrier ont tout changé pour moi, dit M. Levy. Elle aurait pu me faire échouer, car je n'avais pas suivi les directives, mais au lieu de cela, elle m'a encouragé à penser de manière originale et à continuer d'écrire.

«Je me souviens d'être sorti de la classe en me sentant appuyé et approuvé, et c'est pourquoi, quand j'y pense, je peux attribuer ma carrière d'auteur pour la télévision à ce moment précis.» ■

Cette rubrique met en vedette des personnalités canadiennes qui rendent hommage aux enseignantes et enseignants qui ont marqué leur vie en incarnant les normes de déontologie de la profession enseignante (empathie, respect, confiance et intégrité).



TIRER PARTI DE LA TECHNOLOGIE EN CLASSE

Des enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario utilisent la technologie pour transformer leur enseignement, faire participer les élèves et améliorer l'apprentissage

DE STEFAN DUBOWSKI

Des téléphones intelligents aux ordinateurs portables et des applications utilisées en classe aux logiciels installés dans l'ensemble d'un conseil scolaire, il existe une multitude d'options technologiques pour les enseignants. À titre de professionnel, il importe cependant que vous examiniez non seulement ces solutions, mais aussi la façon dont le matériel informatique, les logiciels, les applications et les jeux influent sur l'apprentissage des élèves et votre travail en tant

que pédagogue. Comment évaluer les choix technologiques qui s'offrent à vous et comment en faire le meilleur usage?

Pour vous aider à répondre à ces questions, nous avons interviewé, aux quatre coins de l'Ontario, six enseignantes et enseignants qui tirent parti de la technologie en classe. Lisez ces cas inspirants d'utilisation de l'impression 3D, de portfolios numériques et d'autres outils pour motiver les élèves et améliorer leur apprentissage.

• • • •

Utilisation du journal vidéo pour évaluer les progrès

Marcie Lewis, EAO, cherchait le meilleur moyen d'enseigner l'autoréflexion à ses élèves de 6^e année du Ridley College, à Saint Catharines. Elle voulait trouver une méthode pour les aider à améliorer leur capacité à évaluer et à comprendre leur travail, à mesurer leurs progrès et à examiner en détail forces et points faibles.

M^{me} Lewis a introduit le journal vidéo dans le cadre d'un travail multidisciplinaire de six semaines. Ses élèves ont trouvé des réponses à des problèmes dans le monde comme le travail des enfants, le manque de soins de santé mentale dans les pays en développement et la propagation de maladies infectieuses. Pour chaque projet, à l'étape de la recherche, les élèves utilisaient des ordinateurs portables Apple fournis

par l'école pour s'enregistrer sur vidéo en train de répondre à des questions pertinentes, telles que : «Comment résumerais-tu ton sujet?», «De quoi es-tu le plus fier par rapport à ton travail jusqu'à maintenant?», «Qu'as-tu appris sur toi-même?».

Les résultats ont été révélateurs, tant pour les élèves que pour l'enseignante. La technologie convenait aux enfants : c'était plus facile pour eux de structurer leur pensée par vidéo que par écrit. La vidéo était donc extrêmement indiquée pour s'attaquer à ces sujets remplis de défis. M^{me} Lewis a également pu apprendre à mieux connaître ses élèves, surtout ceux qui ne s'exprimaient pas nécessairement en classe. «Parfois, ces élèves ne sont pas aussi à l'aise que d'autres pour s'exprimer en groupe, mais ils ont tout de même beaucoup à dire», fait remarquer

l'enseignante. De plus, les élèves ont pu apprendre en regardant leurs vidéos et voir comment leur réflexion a évolué au cours du projet, ce qui a renforcé l'idée que l'on apprend et progresse en faisant des recherches et en étudiant.

M^{me} Lewis a des conseils pour les enseignants qui souhaitent également utiliser le journal vidéo : d'abord, mettre à la disposition des élèves un endroit calme où ils peuvent se concentrer et enregistrer leurs réflexions; exiger que les élèves fassent des vidéos plutôt courtes, par exemple, pas plus de trois minutes, afin qu'ils soient obligés d'être précis; utiliser un service de partage de fichiers volumineux comme Dropbox (**dropbox.com**) ou Google Drive (**google.com/drive**) afin que les élèves puissent vous envoyer leurs vidéos sans engorger votre boîte de réception.



Jennifer King, EAO, fait bon usage de logiciels de groupe de travail sur le web dans sa classe de 6^e année de la St. Gabriel School, à Ottawa.

PHOTOS : MATTHEW LITERLO

Collaborer en utilisant Google Apps

L'an dernier, alors qu'elle enseignait à une classe de 6^e année de la St. Gabriel School, à Ottawa, Jennifer King, EAO, a permis à ses élèves d'utiliser la technologie pour faciliter le travail d'équipe. Elle leur a également donné des leçons sur la collaboration constructive. Les élèves ont profité à la fois du logiciel et de son enseignement.

Ils étudiaient des espèces envahissantes, notamment la moule zébrée et la berce du Caucase. Ils ont travaillé en équipes de quatre à cinq élèves pour examiner des moyens d'empêcher ces envahisseurs extrêmement indésirables de détruire les milieux naturels de l'Ontario. Ils ont eu recours à des logiciels de collaboration en ligne, plus précisément Google Apps for Education (google.com/edu), pour recueillir des données et produire leurs

résultats. Apps for Education propose des logiciels de traitement de texte (Google Docs), de présentation (Google Slides) et de stockage de données (Google Drive).

La gestion de la documentation était l'élément clé pour que les élèves travaillent ensemble. Ils pouvaient savoir lorsqu'un document était ajouté à partir de l'information contenue dans Google Drive. Ils pouvaient savoir qui, dans leur équipe, contribuait à la documentation, fournissait de nouvelles informations et faisait des commentaires utiles. Ils pouvaient également savoir qui ne contribuait pas. Cela a suscité des problèmes. À un moment donné, des élèves se sont plaints des trainards à M^{me} King. Plutôt que de faire de la médiation, elle leur a appris à faire des critiques positives. «Ils ont appris à réagir avec respect à un

problème de cette nature, dit M^{me} King, par exemple en expliquant à un membre de l'équipe que le groupe trouve sa rétroaction importante et qu'il a besoin de jouer un rôle plus important.»

Cette façon de faire a favorisé l'autonomie des élèves et leur a permis de gérer une crise survenue pendant un travail d'équipe. Les membres d'une équipe voulaient abandonner parce qu'ils ne pouvaient plus soutenir les idées de leurs coéquipiers. En utilisant leurs nouvelles habiletés en communication, ils ont discuté de la question et consenti amicalement à faire équipe à part. «Les conversations qu'ils ont eues ressemblaient beaucoup plus à des discussions entre adultes, comparativement aux conversations auxquelles j'ai participé dans des circonstances similaires», dit M^{me} King.



Accroître la participation des élèves à l'aide de YouTube

Andrée Levasseur, EAO, avait la conviction que ses élèves de mathématiques de 6^e année de l'école élémentaire et secondaire publique Maurice-Lapointe d'Ottawa participeraient davantage si elle enseignait différemment. Plus précisément, elle voulait donner plus de temps aux élèves pour faire leurs exercices en classe. «Sinon, ils font leurs devoirs à la maison, mais lorsqu'ils ont besoin d'aide, l'enseignant n'est pas là», explique-t-elle.

Alors M^{me} Levasseur et ses collègues ont remanié leurs leçons, en y incorporant des vidéos en ligne et en consacrant plus de temps à la pratique en classe.

Les pédagogues débutent par les vidéos, enregistrant et téléversant leur contenu dans YouTube, habituellement une vidéo dans laquelle ils présentent une leçon de géométrie, de mesure ou d'un autre aspect du curriculum. En classe, les élèves ont recours à des ordinateurs portables ou à des tablettes fournis par l'école pour regarder le contenu. Ils consacrent ensuite la plus grande partie de leur temps en classe à travailler sur les activités conçues par les enseignants afin de les aider à mettre ce qu'ils ont appris en pratique.

M^{me} Levasseur explique que cette méthode permet aux enseignants d'avoir plus de temps pour répondre aux questions des élèves, plutôt que de leur faire un cours magistral. Les élèves en profitent également. Ils apprennent à leur propre rythme, puisqu'ils peuvent visionner les vidéos aussi souvent que nécessaire pour comprendre les leçons, et ils peuvent recevoir de l'aide immédiatement.

Jusqu'à présent, ce système non traditionnel fonctionne bien. Les élèves «participent et sont motivés, dit l'enseignante. Et ils apprécient le temps dont ils disposent en classe pour travailler sur leurs activités.»

À l'avenir, M^{me} Levasseur prévoit demander aux élèves de créer leurs propres vidéos. «Parfois, cela va mieux lorsqu'un pair nous enseigne la matière, explique-t-elle. Je crois qu'ils

comprennent mieux les leçons et ils semblent vraiment aimer ça.»

M^{me} Levasseur laisse entendre qu'il est important de n'utiliser la technologie que si la situation s'y prête. «Selon moi, la technologie ne doit pas remplacer les travaux écrits sur papier. Notre but doit être de l'utiliser pour transformer l'enseignement.»

Une application de jeu-questionnaire motive les élèves de mathématiques

Si vous entrez dans une des classes de mathématiques de la 9^e à la 12^e année de John Rogers, EAO, à la Bruce Peninsula District School, vous pourriez sortir votre téléphone intelligent pour concourir dans un jeu-questionnaire de mathématiques. Cet enseignant de Lion's Head commence souvent ses cours par une séance de GameShow, une application interactive élaborée par la société canadienne Knowledgehook (knowledgehook.com/gameshow). Pendant dix minutes environ, les élèves doivent répondre à entre cinq et 12 questions, et sont testés sur leur compréhension des concepts mathématiques basés sur le programme-cadre de l'Ontario. Les questions s'affichent à l'écran des téléphones intelligents et des tablettes des élèves, qui doivent saisir

leurs réponses, accumuler des points et rivaliser pour déterminer qui connaît le mieux la matière. (Le jeu comprend aussi un mode loisir.)

«J'ai tendance à laisser le jeu en mode compétition, explique M. Rodgers. Les joueurs ne disposent que de quelques secondes pour répondre à chaque question et lorsque la partie est terminée, ils peuvent voir qui a obtenu les meilleurs résultats.» Est-ce que cette compétition rend les élèves anxieux quant à leurs connaissances ou à leur manque de connaissances en mathématiques? Pas selon l'expérience de M. Rodgers. «Aucun élève ne semble bouleversé s'il n'est pas le meilleur, dit-il. Et cette compétition génère beaucoup d'énergie et d'enthousiasme.»

GameShow, un de ces programmes axés sur les réponses des élèves, incite les apprenants à réagir à ce qui est en train de se produire dans le jeu, l'application ou le logiciel. Pendant qu'ils effectuaient des recherches sur les technologies à utiliser dans leurs classes, M. Rodgers et ses collègues ont découvert que les élèves profitent davantage de ce type de système que des logiciels d'enregistrement vidéo, par exemple, ou des programmes de gestion des notes. Avec les technologies

TRANSFORMER LA CONVERSATION

Tina Zita, EAO, sait pertinemment que la technologie a transformé le processus pédagogique pour de nombreux enseignants et élèves, mais elle sait également que, d'une certaine façon, rien n'a changé.

Enseignante-ressource dans le domaine de la technologie auprès du Peel District School Board et autrefois enseignante d'informatique de la maternelle à la 5^e année, M^{me} Zita a vu la technologie devenir de plus en plus courante dans les classes. Toutefois, «nous avons toujours des conversations sur son utilité en classe», dit-elle.

Nous sommes dans cette situation depuis longtemps. Certains soutiennent que la technologie dans les classes est une distraction et que les élèves n'apprennent pas les matières de base, notamment les mathématiques, l'histoire et les langues, et qu'ils ne savent qu'utiliser les ordinateurs.

Pour aider à rétablir les faits, M^{me} Zita suggère que les enseignants mettent l'accent sur l'éducation lorsqu'ils parlent à des personnes qui se préoccupent des effets de la technologie sur les élèves. «Selon moi, nous devons orienter la conversation vers l'objectif d'apprentissage et l'éloigner de la technologie. La technologie n'est qu'un outil qui permet aux élèves d'accéder à l'information.»

En tant qu'outil, la technologie peut offrir diverses activités, notamment des applications que les élèves peuvent utiliser pour communiquer plus efficacement ou des jeux vidéo qui leur permettent d'apprendre des concepts fondamentaux. Quelle qu'en soit la forme, la technologie n'est véritablement utile que si les enseignants et les élèves l'utilisent à des fins pédagogiques particulières.



Des élèves de la classe de David Del Gobbo, EAO, utilisent l'impression 3D pour reproduire la poignée d'une paire de ciseaux.

axées sur les réponses des élèves, «on peut créer une communauté de discussions sur les mathématiques en classe, explique-t-il. Les élèves discutent des possibilités. On peut faire beaucoup avec un outil comme ça.»

Les discussions sont l'un des principaux moyens d'intéresser les élèves à une matière, et c'est la raison pour laquelle M. Rodgers ne s'en fait pas si un élève n'a pas son propre téléphone intelligent ni sa propre tablette pour participer au jeu. De toute façon, il demande régulièrement aux élèves de travailler en équipe, alors ils partagent les appareils. «Parfois, c'est la meilleure manière d'organiser l'activité, car on a la certitude qu'il va y avoir une conversation.»

Selon M. Rodgers, les technologies éducatives ont fait de grands progrès, ce qui démontre qu'il y avait beaucoup plus de battage que de substance autrefois. «La technologie dans la classe a finalement un sens.»

Quelle que soit la technologie utilisée à des fins éducatives, les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario sont encouragés à consulter la recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux pour guider leur jugement professionnel.

Résolution de problèmes à l'aide de l'impression 3D

David Del Gobbo, EAO, s'était donné comme mission de faire participer et d'inspirer les élèves de sa classe de l'enfance en difficulté de 9^e année de la Stephen Lewis Secondary School, à Mississauga. À cette fin, il a proposé une activité complexe aux adolescents : résoudre un problème de la vie réelle par l'impression 3D.

Il a demandé aux élèves de relever un défi simple proposé par des camarades de classe, par exemple créer une poignée de remplacement pour une paire de ciseaux. Ils ont dû faire de la recherche sur la question, réfléchir, et évaluer leurs progrès pendant la conception de leurs solutions.

En cours de route, ils ont appris à utiliser deux logiciels gratuits de conception en 3D de la société Autodesk : Tinkercad (tinkercad.com) et 123D Design (123dapp.com).

«Tous les objets créés ont dû être conçus à partir de zéro ou presque, explique M. Del Gobbo. Une des tentations que crée l'impression 3D est de se contenter de réimprimer les conceptions d'autres personnes.»

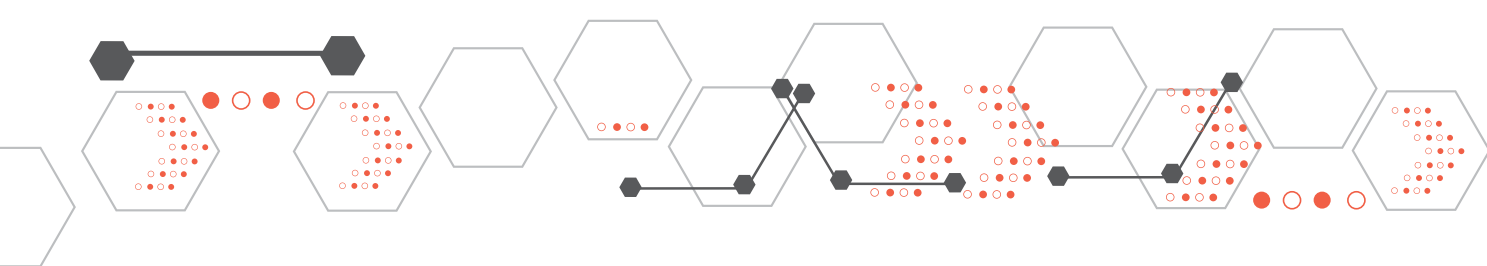
Une fois les modèles évalués par les pairs et modifiés en fonction de la rétroaction reçue, les élèves ont eu

l'occasion de donner une forme réelle à leur travail à l'aide d'une imprimante 3D.

Ce projet a été enrichissant. Les élèves ont affiné leurs habiletés de recherche, de pensée critique et de résolution de problèmes. Ils ont également amélioré leurs compétences en mathématiques, car ils devaient effectuer des mesures précises pour concevoir leurs objets. De plus, ils ont appris l'importance de l'évaluation et de l'amélioration. «Parfois, la manipulation physique de leur objet faisait ressortir d'autres problèmes à résoudre, dit M. Del Gobbo. Un bord pouvait être trop tranchant ou une autre partie pouvait être trop petite. Ils ont souvent apporté des améliorations supplémentaires et imprimé de nouvelles versions.»

Le projet a fait passer l'éducation dans le domaine de la réalité. Comme l'explique M. Del Gobbo, «le sentiment de satisfaction que ressentent les élèves lorsqu'ils regardent l'impression de leur objet, et qu'ils le prennent dans leurs mains, est immense. Cela les encourage à persévérer même devant les obstacles».

En ce qui concerne les enseignants, M. Del Gobbo a démontré le pouvoir des activités pratiques. En leur donnant le contrôle du processus de résolution de problèmes et en concentrant leurs efforts sur un défi de la vie réelle, les élèves ont



travaillé avec plus de diligence que si les tâches avaient été plus abstraites. Pour consulter ses plans de leçon, rendez-vous à docs.com/delgobbo.

Prise en charge avec les portfolios numériques

L'année dernière, les élèves de la Blessed Pier Giorgio Frassati Catholic School de Toronto ont regroupé leurs meilleurs travaux dans des portfolios numériques. Puis, ils se sont préparés à les présenter.

Plus précisément, les enfants ont sauvegardé leurs travaux et leurs devoirs dans leurs propres dossiers Google Drive (google.com/drive). Puis, ils ont organisé leur travail en cernant les meilleurs éléments selon eux, y compris la rétroaction de leurs pairs et enseignants. Ensuite, ils ont élaboré des conférences qu'ils ont eux-mêmes animées au milieu de l'année : des entretiens parents-enseignants «inversés» de manière à ce que ce soit les

élèves qui expliquent leurs progrès et les points à améliorer.

«Les élèves ont tout dirigé», dit Maddalena Shipton, EAO, enseignante de français langue seconde de la 1^{re} à la 8^e année, qui a participé à ce projet en collaboration avec Daniele Molanaro, EAO, enseignante de 5^e année. En plus de Google Drive, ils ont utilisé Google Slides (google.com/slides) pour effectuer leurs présentations, y compris des graphiques pour décrire leur point de départ et leurs réussites. Ils ont utilisé la fonction Screencastify de Slides pour enregistrer leur présentation avec une voix hors-champ afin que les parents qui ne pouvaient pas participer à la conférence puissent visionner la présentation durant leur temps libre.

À la fin de l'année, les élèves sont allés encore plus loin : ils ont approfondi leurs conférences en utilisant le contenu supplémentaire tiré de leurs portfolios afin de créer des présentations sur le passage

d'une année à l'autre, dans lesquelles ils expliquaient pourquoi ils devraient passer à l'année suivante. Ils se sont servis d'Adobe Spark (spark.adobe.com) pour créer des vidéos résumant leurs arguments. Les vidéos contenaient un code QR qui, une fois balayé avec un téléphone intelligent, dirigeait les parents et les enseignants vers un formulaire de rétroaction sur lequel ils pouvaient ajouter leurs commentaires.

Ces deux projets étaient liés à une initiative d'autonomisation des élèves, appelée #ICANyet, qui a vu des jeunes combiner des portfolios numériques à une idée motivante : si vous ne pouvez pas faire quelque chose aujourd'hui, persévérez et vous y parviendrez. «Ce concept a permis aux élèves de comprendre que l'apprentissage est un voyage et qu'ils sont sur la bonne voie pour réussir, même si ce chemin n'est pas droit», dit M^{me} Shipton. ■

APPEL À CANDIDATURES

POSTE VACANT AU CONSEIL

Nous vous invitons à présenter votre candidature au poste Conseils catholiques de langue française – Secondaire actuellement vacant au conseil si vous possédez les qualifications requises pour enseigner un cours ou des leçons aux deux dernières années du cycle intermédiaire ou au cycle supérieur, et que vous êtes au service d'un conseil scolaire ou d'une autorité scolaire catholique de langue française en tant qu'enseignante ou enseignant chargé de cours à temps plein dans un module scolaire de langue française (les modules de langue française ne comprennent pas les programmes d'immersion).

Vous pouvez poser votre candidature si :

- vous êtes membre en règle de l'Ordre et habitez en Ontario
- vous enseignez au secondaire et possédez les qualifications requises pour enseigner un cours ou des leçons aux deux dernières années du cycle intermédiaire ou au cycle supérieur
- vous travaillez dans un module scolaire de langue française
- vous êtes une enseignante ou un enseignant

chargé de cours à temps plein*

- vous serez disponible pour participer aux activités du conseil et réunions des comités à partir de la date de votre nomination jusqu'au 30 juin 2018
- vous n'êtes pas en congé payé sauf pour des raisons médicales, familiales ou parentales.

Vous pouvez poser votre candidature si vous occupez un poste salarié ou si vous avez été élu ou nommé à un poste d'administrateur, de dirigeant ou de membre du bureau, à l'échelle provinciale, ou de président, à l'échelle de l'école, au sein de l'Association des enseignantes et des enseignants franco-ontariens, de la Fédération des enseignantes et des enseignants de l'Ontario ou du ministère de l'Éducation de l'Ontario. Vous devez toutefois démissionner et répondre aux exigences du poste au conseil avant d'entrer en fonction.

Si vous répondez à ces critères et souhaitez siéger au conseil de votre organisme de réglementation professionnelle, envoyez votre curriculum vitae par courriel à Myrtle Herzberg (mherzenberg@oct.ca), agente du conseil et des comités.

Date limite pour poser votre candidature : le 5 janvier 2017, à 16 h.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Si votre candidature est retenue

Nous rembourserons à votre employeur les coûts d'embauche d'un remplaçant temporaire. Nous vous rembourserons directement les frais de déplacement et d'hébergement engagés pour participer aux activités du conseil et des comités.

Le comité de gouvernance examinera les demandes, rencontrera les candidats retenus et recommandera une personne au conseil.

Pour en savoir plus sur les fonctions des membres du conseil, communiquez avec Myrtle Herzberg au 1-888-534-2222 (sans frais en Ontario), poste 685.

* Une enseignante ou un enseignant chargé de cours à temps plein est une personne qui fait partie du personnel enseignant permanent d'un employeur et qui est chargée, dans le cadre de son emploi du temps régulier, d'offrir à temps plein un ou plusieurs services liés à l'enseignement. On considère que les conseillers en orientation, les bibliothécaires, les coordonnateurs et les conseillers qui coordonnent les matières ou programmes pour les élèves ou le personnel enseignant offrent des services liés à l'enseignement.



memberperks^{MD}

Rab
ense
emp

Des rabais sur à peu près tout, qu'il s'agisse de **divertissements**, de **restaurants**, de **chaussures**, de **voyages** et de bien d'autres choses. Accès instantané à plus de **1 200** rabais pour vous et votre famille.

Accédez à votre compte gratuit dès maintenant!

Pour un accès direct à notre site :

<http://ontarioteachers.venngo.com>



^{MD}Tous droits réservés Venngo Inc. 2016. MemberPerks^{MD} est une marque déposée de Venngo Inc. Toutes les autres marques de commerce appartiennent à leurs propriétaires respectifs. Les perks et les rabais peuvent être différents de ceux présentés et peuvent être modifiés sans préavis.



venngo
memberperks^{MD} pour

les enseignants
de l'Ontario

Rabais exclusifs aux enseignantes et enseignants de l'Ontario et aux autres employés du secteur de l'éducation

Depuis 1968



Since 1968

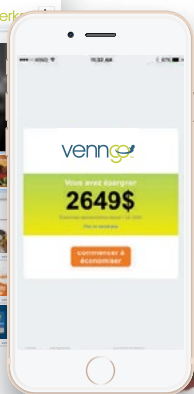
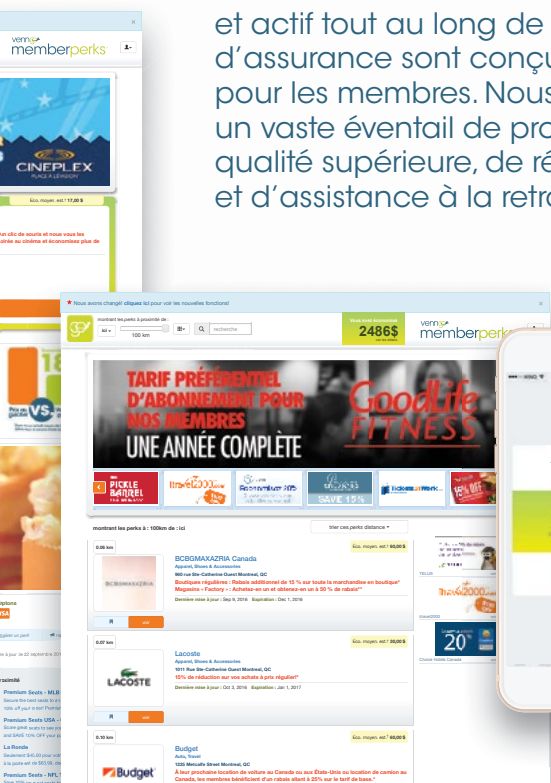
THE RETIRED TEACHERS OF ONTARIO

LES ENSEIGNANTES ET ENSEIGNANTS
RETRAITÉS DE L'ONTARIO

À partir de
janvier
2017

À partir du 1^{er} janvier, tous les membres d'ERO/RTO pourront profiter du programme de rabais de Venngo. **Joignez-vous à ERO/RTO pour continuer de réaliser des économies exclusives avec Venngo : www.rto-ero.org/venngo**

ERO/RTO est un organisme bilingue reconnu qui se veut le porte-parole de confiance de l'ensemble du secteur de l'éducation sur les questions de mode de vie sain et actif tout au long de la retraite. Nos régimes d'assurance sont conçus par les membres, pour les membres. Nous proposons un vaste éventail de programmes de qualité supérieure, de réseaux sociaux et d'assistance à la retraite.







Créer des écoles inclusives

Partout en Ontario, les écoles investissent pour favoriser des milieux d'apprentissage sécuritaires adaptés à des classes de plus en plus hétérogènes. Bien que leurs stratégies varient, toutes se fondent sur les normes d'exercice de la profession, sur la sensibilisation de la collectivité et sur la participation des élèves.

DE JENNIFER LEWINGTON

En 2012, Dallas Mahaney, un élève de 10^e année ouvertement homosexuel, fréquentait la St. Thomas of Villanova Catholic High School, à LaSalle, au sud-ouest de Windsor. Bien qu'il n'ait jamais été lui-même victime d'intimidation, il s'inquiétait du fait que les jeunes homosexuels sont plus susceptibles de se suicider que leurs pairs. Cette année-là, alors que le gouvernement de l'Ontario s'apprêtait à adopter son projet de loi n° 13 contre l'intimidation, reconnaissant le droit pour les élèves de demander la mise sur pied d'une alliance gais-hétéros (AGH), M. Mahaney a demandé la constitution d'une telle alliance dans son école et s'est heurté à un refus.

Cependant, en septembre de cette année-là, une fois la loi adoptée et avec la bénédiction des leaders scolaires, une nouvelle directrice adjointe enthousiaste a travaillé avec M. Mahaney et d'autres personnes pour créer un club d'alliance gais-hétéros dès la première semaine de l'année scolaire. Ultérieurement, le Windsor-Essex Catholic District School Board a fourni des autobus à ses élèves pour leur permettre d'assister à une conférence régionale sur l'égalité.

Qu'est-ce qui a changé? La directrice adjointe qui a dirigé l'initiative, Danielle Desjardins, EAO, explique que la création du nouveau club d'alliance gais-hétéros était conforme aux politiques du conseil scolaire en matière de promotion des écoles sécuritaires et à ses propres convictions professionnelles. Devenue directrice des programmes en matière d'écoles sécuritaires, d'égalité et d'inclusion au Windsor-Essex Catholic District School

Board, elle explique : «En tant que leader hétérosexuelle, j'ai la possibilité de me faire la voix de ces élèves, et je considère cela comme mon devoir éthique.»

La volonté d'examiner des questions délicates à travers le regard des autres, y compris les élèves de la communauté lesbienne, gaie, bisexuelle, transgenre et allosexuelle (LGBTA), a eu un effet transformateur à l'école Villanova.

Les 1 200 élèves de l'école secondaire se sont dotés de toilettes neutres (ce qui est de plus en plus la norme dans les conseils scolaires de l'Ontario) et ont réservé une pièce qui sert d'espace sûr et permanent pour les membres de l'alliance gais-hétéros. Depuis 2012, environ 40 élèves se sont joints au club et se rencontrent chaque semaine pendant le dîner.

De plus, le Windsor-Essex Catholic District School Board propose des ateliers sur l'éducation inclusive aux enseignantes et enseignants, y compris un atelier animé par un homosexuel catholique pratiquant, explique Michael Seguin, EAO, surintendant du conseil scolaire en matière d'équité et d'inclusion, de foi et de leadership en enseignement. «Nous avons décidé de nous y mettre rapidement. L'école Villanova est devenue un exemple à suivre pour le conseil scolaire catholique.»

Les représentants du conseil scolaire citent en exemple les stratégies d'inclusion sociale de l'école, qui ont contribué à la diminution des incidents d'intimidation et de discipline des élèves au cours des cinq dernières années. Plus tôt cette année, l'école Villanova a été

«Il faut connaître son public et ses élèves, et cultiver ces relations afin de s'assurer que chaque élève réussit sur tous les plans, pas seulement à l'école.»



Sherry Marentette, EAO (à gauche), dirige l'alliance gais-hétéros de Villanova.

reconnue comme «championne de la justice sociale dans le sud-ouest de l'Ontario» et en a été récompensée par un Prix de la première ministre pour les écoles tolérantes.

«Nous faisons des progrès et j'envisage cela avec optimisme», explique Chris D'souza. Ancien enseignant, M. D'souza est maintenant stratège en matière d'équité au sein d'un conseil scolaire et donne un cours sur l'équité à la Faculté d'éducation de l'Université Brock. Tout en faisant l'éloge des stratégies provinciales en matière d'équité et d'inclusion, ainsi que de l'adoption d'une loi contre l'intimidation en 2012, M. D'souza définit les efforts des écoles comme «éparpillés d'un bout à l'autre de la province».

Les enseignantes et les enseignants de l'Ontario, qui adhèrent aux normes d'exercice (dont l'engagement envers les élèves, les connaissances professionnelles et le leadership dans l'apprentissage) et aux normes de déontologie de l'Ordre (empathie, respect, confiance et intégrité), se trouvent en première ligne pour répondre aux aspirations de la province en ce qui concerne les écoles sécuritaires et bienveillantes.

«Je ne crois pas que nous puissions nous attendre à ce que les élèves réussissent sur le plan scolaire s'ils sont, pour une raison ou une autre, marginalisés, ostracisés, intimidés ou raillés», explique Robert Casey Slack, EAO, surintendant de l'éducation au Rainy River District School Board, dans le nord-ouest de l'Ontario. Selon lui, la création d'écoles inclusives exige d'être conscient des personnes qui ne font pas partie des discussions et d'apporter des changements pour garantir que toutes les voix se fassent entendre.

Avec une proportion de 40 % d'élèves qui se déclarent Autochtones, le Rainy River District School Board a embauché deux «leaders autochtones» pour aider les enseignants et les écoles à intégrer les cultures et histoires autochtones au curriculum. De plus, le conseil scolaire appuie les initiatives culturelles, y compris les initiatives de mentorat et les occasions de perfectionnement professionnel.

En partenariat avec Fonds Égale Canada pour les droits de la personne, un organisme national de défense des intérêts des personnes LGBTQIA, le conseil scolaire a offert une formation à son personnel de

tous les échelons sur les enjeux touchant cette communauté. On retrouve des toilettes neutres et des clubs d'alliances gais-hétéros dans les trois écoles secondaires du Rainy River District School Board, et de plus en plus d'actions liées aux clubs d'alliances gais-hétéros dans ses écoles élémentaires. Malgré les défis liés à la géographie et au transport, le conseil scolaire a offert un transport en autobus à ses élèves pour assister à des conférences commanditées par le conseil scolaire sur le leadership étudiant.

M. Slack met en garde contre toute relation directe de cause à effet entre les mesures d'inclusion et le succès scolaire, mais révèle des statistiques encourageantes : le taux d'obtention de diplômes est à la hausse depuis les cinq dernières années, tant chez les élèves autochtones que non autochtones.

«Ce qui compte, ce sont les attitudes et croyances des enseignantes et enseignants», dit Jacqueline Specht, directrice du Canadian Research Centre on Inclusive Education de la Faculté d'éducation de l'Université Western. Si nous examinons l'intégralité de la recherche portant sur l'enseignement et l'inclusion,



À l'Eastview Public School (Scarborough), enseignants et élèves participent à une célébration annuelle de la culture autochtone.

celle-ci s'articule généralement autour des questions suivantes : est-ce que l'enseignant considère que ces élèves ont leur place dans sa classe et qu'il a la capacité de les y accueillir?»

Dans les écoles qui ont adopté des pratiques exemplaires, la réponse est un oui catégorique.

Prenons, par exemple, l'Eastview Public School. En juin dernier, lors d'une cérémonie du lever du soleil qui s'est tenue par temps frais, des enseignants, des élèves et des membres de la communauté se sont réunis autour d'un feu de camp crépitant dans la cour avant de cette école, située à l'extrémité est de Toronto, afin d'écouter l'enseignant d'oïbwe, Nicholas Deleary, effectuer une prière dans sa langue pour l'évènement de la journée : un pow-wow de célébration comprenant des jeux traditionnels, des tambours et de la danse.

«Nous célébrons ce nouveau jour. Nous avons une toute nouvelle journée de travail devant nous», a déclaré M. Deleary, en pinçant du tabac entre ses doigts pour l'ajouter à l'énergie spirituelle du feu.

Le pow-wow annuel attire plus de 1 000 élèves et leurs familles des écoles de la région de Scarborough, lesquelles relèvent du Toronto District School Board (TDSB). Pour l'école Eastview, l'hôte du pow-wow de cette année, ces festivités ne constituent pas un évènement unique d'une seule journée, mais elles s'inscrivent dans les efforts qu'elle déploie toute l'année pour créer un milieu d'apprentissage accueillant pour sa population scolaire hétérogène et grandissante de 400 élèves. Une importante population de familles métisses et des Premières Nations habite dans le quartier, et un tiers des élèves se déclarent Autochtones.

Pour l'école Eastview, qui se classe, sur le plan des besoins, au 17^e rang sur les 600 écoles que compte le TDSB, une priorité incontestée est de nouer des relations de confiance avec la communauté autochtone, qui souffre du souvenir douloureux laissé par les écoles résidentielles.

Afin d'instaurer la confiance, il faut des alliés grâce à des partenariats avec des agences autochtones et d'autres agences de services sociaux,

et grâce à l'appui de l'Aboriginal Education Centre du TDSB pour le développement du curriculum, le perfectionnement professionnel et les activités culturelles. Le personnel de l'école Eastview compte un enseignant d'oïbwe, un enseignant de «cultures et traditions» et un délégué à la jeunesse, qui sont d'origine autochtone.

Entré en fonction il y a quatre ans, le directeur de l'école Eastview, Kenneth Morden, EAO, constate que la collaboration, en particulier avec les parents, a porté fruit. «Les parents semblent se sentir de plus en plus à l'aise d'entrer dans l'école, dit-il. Si quelque chose les préoccupe, ils m'en parlent.»

September Stonechild était d'abord incertaine à l'idée de garder ses filles cadettes à l'école. Ses filles, maintenant âgées de 5 et 7 ans, fréquentent l'école Eastview depuis le jardin d'enfants. On retrouve de nombreuses murales et œuvres d'art autochtones à l'école Eastview, mais les préoccupations de M^{me} Stonechild découlaient de son passé de dépendance et d'itinérance, et de l'expérience vécue par certains membres de sa famille crie dans les écoles résidentielles.

«Ce qui compte, ce sont les attitudes et les croyances des enseignants. Si nous examinons l'intégralité de la recherche portant sur l'enseignement et l'inclusion, celle-ci s'articule généralement autour des questions suivantes : est-ce que l'enseignant considère que ces élèves ont leur place dans sa classe et qu'il a la capacité de les y accueillir?»

Elle a changé d'avis quand l'enseignante du jardin d'enfants, Carolyn Esau, EAO, a fait preuve d'ouverture à son égard en lui envoyant des paroles amicales sur le progrès de ses filles. «Jamais de ma vie une enseignante ne m'avait demandé mon numéro de téléphone afin de pouvoir me téléphoner et me demander comment j'allais», dit M^{me} Stonechild, qui siège désormais au conseil des parents de l'école Eastview.

Elle mentionne également les encouragements de la présidente du conseil de l'école, Rashida Wall, dont les trois enfants ont des racines autochtones du côté de leur père. M^{me} Wall, qui assure une présence régulière à l'école, a été conquise par l'accent que l'on y met sur les divers besoins des élèves.

«Je remarque une différence chez mes enfants : ils aiment aller à l'école», explique-t-elle.

Il y a également eu une courbe d'apprentissage pour les enseignantes et enseignants, certains d'entre eux craignant de faire un faux pas en incorporant du contenu autochtone. M^{me} Esau, qui enseigne à l'école Eastview depuis neuf ans, avait au départ très peu de connaissances sur les traditions autochtones, mais elle savait qu'elle devait s'éduquer pour aider l'ensemble de ses élèves.

Elle attribue à son ancienne collègue Christina Saunders, EAO, qui est d'origine crie et métisse, le mérite d'avoir créé des séances de travail le midi afin d'enseigner l'histoire autochtone au personnel de l'école, de cerner des programmes-cadres comportant

des perspectives des Premières Nations et de partager des idées sur la pratique professionnelle.

«Je me suis laissé entraîner dans son sillage et je ne pouvais plus faire marche arrière», raconte M^{me} Esau.

La résistance qui subsiste, en ce qui concerne l'apprentissage des questions autochtones, irrite M^{me} Saunders, désormais leader pédagogique à l'Aboriginal Education Centre.

«L'argument que j'entends le plus souvent est qu'ils ne savent pas comment faire, dit-elle. Ça s'appelle Google», soupire-t-elle, en citant les nombreuses ressources en ligne.

Cette année, les efforts collectifs déployés à l'école Eastview ont donné de bons résultats. En 2015-2016, l'école a signalé une diminution de 66 % du nombre d'élèves temporaires (une des indications du détachement familial), comparativement à l'année scolaire 2013-2014. De plus, 39 % des élèves n'ont manqué aucun jour d'école pendant au moins un mois au cours de l'année scolaire 2015-2016, ce qui représente une augmentation de 29 % en comparaison à l'année précédente.

Des défis persistent, mais M. Morden félicite les enseignantes et enseignants d'avoir élargi leurs horizons au profit de leurs élèves. «La plupart d'entre nous provenons de la classe moyenne et n'avons pas connu l'expérience des autres familles», affirme-t-il.

Encadrant les nouveaux enseignants pour qu'ils réfléchissent au-delà de leurs propres expériences, certaines facultés d'éducation examinent ce que l'on appelle le «privilege blanc», un concept qui

reconnaît que des obstacles systémiques se dressent devant les minorités visibles et les groupes sous-représentés.

«Nos classes sont tellement mondialisées que les enseignants sont obligés de s'intéresser à l'expérience des autres, explique Dolana Mogadime, EAO, professeure associée à la Faculté d'éducation de l'Université Brock, qui a été l'hôte, en septembre, du tout premier symposium canadien sur le privilège blanc (White Privilege Symposium Canada), dont le but était d'examiner l'oppression raciale. Nous voulions que les enseignants et les administrateurs développent leur sensibilité critique sur la façon dont l'appartenance à la race blanche a une incidence sur le milieu scolaire et la prise de décisions.»

Alors que l'évolution démographique transforme les écoles urbaines, certaines écoles établissent des partenariats avec des agences communautaires pour favoriser la réussite des élèves.

À l'école secondaire Jeunes sans frontières, que fréquentent des élèves de la 7^e à la 12^e année, au sein du conseil scolaire Viamonde, à Brampton, des drapeaux de près de 30 pays, y compris de plusieurs pays de l'Afrique francophone, flottent dans l'atrium.

Les enfants d'immigrants et les nouveaux arrivants, y compris des réfugiés récents, sont bien représentés dans la population en forte croissance de l'école, qui compte déjà 550 élèves. Un organisme d'établissement francophone de la région de Peel est présent dans l'école afin d'aider les nouveaux arrivants à réaliser une transition harmonieuse dans une culture scolaire canadienne qui leur est étrangère.

Originaire de Côte-d'Ivoire, Audrey Neka ne connaissait personne lorsqu'elle est entrée à l'école Jeunes sans frontières, il y a quatre ans. Grâce à l'organisme d'établissement, elle s'est jointe à Accueil des nouveaux arrivants, un comité d'accueil dirigé par des élèves. Elle attribue à une élève mentor plus âgée le mérite de l'avoir aidée à surmonter ses premières difficultés scolaires. Par chance, cette élève habitait dans le même immeuble qu'elle.

«Maintenant, je sais que, si j'ai des difficultés à l'école, je peux demander de l'aide aux personnes qui peuvent m'aider», explique M^{me} Neka, elle-même devenue mentore.

Grâce à l'agence, «nous savons que nos nouveaux arrivants sont pris en charge et cela nous permet de mieux servir tous les élèves qui sont à l'école», déclare la directrice de l'école Jeunes sans frontières, Josée Landriault, EAO.

Selon Jacqueline Specht de l'Université Western, bien que l'inclusion soit en progrès ailleurs, l'intégration des élèves ayant des troubles affectifs et développementaux est le «dernier rempart» que doivent surmonter les écoles. «Ces élèves sont encore transportés en autobus jusqu'à l'autre bout de la ville pour assister à des classes spéciales», dit-elle.

M^{me} Specht recommande d'accroître le nombre d'occasions de perfectionnement professionnel afin de donner confiance aux pédagogues qui enseignent à divers types d'apprenants. «Il faut se dire que tous les enfants ont leur place dans la classe et que je peux y arriver, en tant qu'enseignante, explique-t-elle. De nombreux enseignants s'en sortent très bien en matière d'inclusion et ils réalisent qu'ils n'ont pas à créer 27 plans de cours différents.»

Cela s'est d'ailleurs confirmé l'an dernier pour Julie Duncan, EAO, enseignante à la Manor Park Public School de l'Ottawa-Carleton District School Board, dont 15 des 24 élèves de sa classe de 4^e-5^e année, ethniquement et économiquement diversifiée, bénéficiaient de plans d'enseignement individualisés, y compris deux enfants autistes.

M^{me} Duncan s'inquiétait du niveau de stress élevé de ses élèves, dont plusieurs sont issus de familles monoparentales.

Elle a donc proposé un événement pour remplacer la fête des Mères et la fête des Pères afin de célébrer un parent, un membre de la famille ou un voisin important à leurs yeux. Le printemps dernier, dans le cadre de l'événement «Fam-Jam» (qu'ils ont eux-mêmes nommé), les élèves ont rédigé une lettre à l'intention de l'adulte qui est important dans leur vie. Ils ont appris à parler en public (en lisant des extraits de leur lettre pour de courtes vidéos présentées ultérieurement) et ils ont utilisé les mathématiques et leurs habiletés en graphisme afin d'organiser le menu du repas-partage et le plan de la salle pour 80 invités. Lors de l'événement, chaque duo enfant-adulte a reçu une photo commémorative prise par un enseignant et photographe expérimenté de l'école Manor Park.

Pour M^{me} Duncan, cet événement chargé d'émotions (certains invités ont quitté les larmes aux yeux) a permis à divers types d'apprenants de satisfaire au programme-cadre en littératie et, plus important encore, d'être plus détendus pour la fête des Mères et la fête des Pères. «Il faut connaître son public et ses élèves, et cultiver ces relations afin de s'assurer que chaque élève réussit sur tous les plans, pas seulement à l'école», dit-elle.

À l'instar de M^{me} Duncan, Renée Petit-Pas, EAO, enseignante d'anglais à l'école Jeunes sans frontières, met l'accent sur la nécessité d'établir des bases pour garantir le succès des élèves ayant différents niveaux d'habiletés.

L'an dernier, alors qu'elle était coordonnatrice du Programme du diplôme du Baccalauréat international de l'école (BI; un programme mondial qui vise à

transmettre les compétences requises pour évoluer dans un monde globalisé), M^{me} Petit-Pas a enseigné à une classe d'anglais de 11^e année composée d'élèves du BI, d'élèves se dirigeant vers l'université mais non-inscrits au BI, d'élèves d'anglais langue seconde et d'un élève ayant un retard de développement fonctionnant au niveau de l'école élémentaire.

Elle a modifié le programme afin que les élèves éprouvant de la difficulté en anglais puissent participer, en français, aux discussions en classe. Elle a également adapté le programme pour l'élève ayant un retard de développement. «C'était un enfant plutôt limité sur le plan intellectuel, mais je voulais qu'il se sente le bienvenu et qu'il soit à l'aise dans ma classe, qu'il en fasse vraiment partie.»

Fournir aux élèves de différents niveaux d'habiletés des occasions d'interagir entre eux «a été extrêmement enrichissant», révèle M^{me} Petit-Pas. Ayant créé un milieu inclusif dans sa classe d'anglais, M^{me} Petit-Pas a invité toute la classe à aider l'élève ayant un retard de développement à terminer son projet scolaire préféré, qui était d'être la vedette de son propre court métrage. Tous les élèves ont accepté avec enthousiasme, ce qui constitue un parfait exemple d'inclusion, selon M^{me} Petit-Pas.

Entre-temps, à l'école Eastview de Scarborough, M. Morden réfléchit au succès du pow-wow et aux éléments nécessaires à une inclusion réussie.

«Notre objectif était de nous lancer. Si nous faisons des erreurs, quelqu'un nous le dira et nous apprendrons une meilleure méthode, dit-il. Ce n'est pas le moment d'hésiter.» ■

FORMATION AU LEADERSHIP POUR LES GROUPES SOUS-REPRÉSENTÉS

En raison de sa population scolaire de plus en plus hétérogène, le Waterloo Region District School Board a lancé, il y a deux ans, un programme de mentorat pour aborder les obstacles systémiques auxquels font face les Autochtones et les minorités visibles qui ont des ambitions de leadership dans le système d'éducation publique.

Le programme Aboriginal and Racialized Teachers for Leadership, qui s'inscrit dans une politique plus large du conseil scolaire visant à former de futurs leaders, est conforme à la

Stratégie ontarienne d'équité et d'éducation inclusive (2009), qui recommande des «pratiques d'emploi positives favorisant l'équité dans l'embauche».

«Si ce sont toujours les mêmes personnes qui se félicitent entre elles, alors l'équité dans l'embauche ne deviendra jamais une réalité, explique Deep Ahluwalia, responsable de l'équité et de l'inclusion au Waterloo Region District School Board. Si nous voulons être vraiment utiles pour nos élèves, nous devons aborder cette question.»

INCLUSION DANS LA SALLE DE CLASSE

Ces quelques sites vous seront utiles pour promouvoir l'inclusion dans la salle de classe, que ce soit celle des nouveaux arrivants, des élèves ayant des besoins particuliers ou des difficultés d'apprentissage, des élèves autochtones et d'autres.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

VIDÉOS ET RECHERCHE

oct-ooeo.ca/dsuwrv

Ce site de l'Association canadienne d'éducation s'adresse autant au personnel enseignant qu'aux directions et autres gestionnaires en éducation.

Cliquez sur Vidéo pour visionner des capsules qui traitent des obstacles au changement en éducation ou sur Programmes et initiatives pour en savoir plus sur la recherche.



ÉDUCATION EN FRANÇAIS

oct-ooeo.ca/3rytyp

Un bon site à suggérer aux parents des élèves nouveaux arrivants (cliquer sur Nouveaux arrivants). Vous y trouverez aussi une foule de renseignements sur le Programme d'appui aux nouveaux arrivants et sur le Programme d'actualisation de la langue française. Des outils essentiels pour nos écoles de langue française en Ontario.



BIEN-ÊTRE À L'ÉCOLE

oct-ooeo.ca/9yv74z

Abordez le sexisme, le racisme ou l'homophobie avec plus d'assurance grâce à ces ressources utiles pour engager la discussion. Cliquez sur Ressources sur l'équité et l'éducation inclusive pour des textes de référence, des sites web pour les parents et les professionnels, des outils et des guides d'utilisation pour ados.



ONTARIO ET PREMIÈRES NATIONS

oct-ooeo.ca/zd8ac2

Si vous enseignez un nouveau cours sur les Études autochtones, ce site est essentiel. En plus des programmes-cadres de la 9^e à la 12^e année, vous y trouverez, plus bas sur la page, d'autres ressources propres à cette matière (p. ex., Les chemins de la réussite pour les élèves des Premières Nations, métis et inuits).



INCLUSION SCOLAIRE

oct-ooeo.ca/s79rud

Ce site de l'Association du Nouveau-Brunswick pour l'intégration communautaire vous propose des méthodes d'enseignement différentes pour faciliter l'apprentissage. Recommandez ce site aux parents lors de la prochaine rencontre. Cliquez sur Ressources en ligne supplémentaires pour découvrir d'autres sites et articles sur le sujet.



TFO ET LES AUTOCHTONES

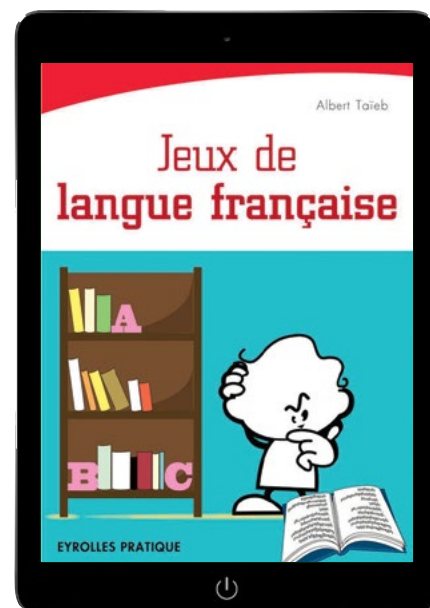
oct-ooeo.ca/3aeef5

Connaissez-vous Idélo de TFO? Entrez le mot-clé «autochtone» et découvrez des vidéos, des séries et des dossiers thématiques liés au sujet. Cliquez sur «Mini TFO – Charlie visite un Pow Wow» pour les plus petits ou sur «La cuisine autochtone» pour savourer les bons petits plats de cette culture si riche en saveurs.



Des **TITRES** à gogo

Des milliers de titres
sont disponibles
GRATUITEMENT
en quelques clics!

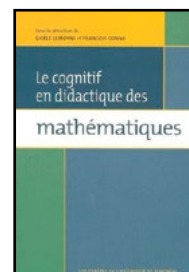
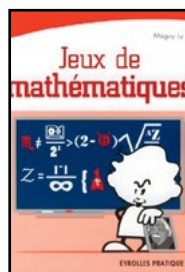
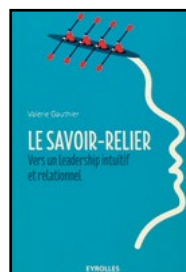
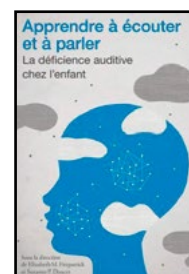


La **bibliothèque Margaret-Wilson** regorge de ressources pour les membres de l'Ordre. Et y accéder est très **SIMPLE**.

Il suffit d'aller à **oeeo.ca** → **Membres** et d'ouvrir une session. Cliquez sur Bibliothèque à la droite de la page et découvrez nos livres, livrels, bases de données et plus encore!

Que lisent les membres de l'Ordre?

Bonne découverte!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Composez le **416-961-8800** (sans frais en Ontario : **1-888-534-2222**), poste **689** ou envoyez un courriel à biblio@oeeo.ca pour réserver votre copie.

NEUF RESSOURCES PRIMÉES EN 2016

Pour Pierre-Luc Bélanger, EAO, l'écriture est un travail de longue haleine. Il lui a fallu en effet dix ans pour publier son premier roman... commencé en 8^e année! Le succès arrive en 2013 lorsque Les Éditions David (Ottawa) décident de publier *24 heures de liberté*, son roman d'aventures qui vise un public adolescent. Puis, il obtient le prix littéraire Le Droit dans la catégorie jeunesse pour *Ski, Blanche et avalanche*, son deuxième livre, en 2016. «Je ne m'attendais pas à gagner un prix après deux livres», dit l'auteur. Avec deux autres titres presque achevés, un qui paraîtra en 2017 et l'autre en 2019, cet enseignant devenu conseiller pédagogique ne chôme pas, et écrit surtout pendant ses vacances estivales.

Pierre-Luc Bélanger est aussi un grand sportif. «J'ai fait un saut en parachute en 2013. Je fais beaucoup de ski alpin et de ski nautique.» Il y trouve des sources d'inspiration. Ses personnages, toutefois, font souvent des choses que l'auteur ne ferait pas... «De là mon choix de Cédric Poitras (le personnage principal de *Ski, Blanche et avalanche*), un mauvais garçon, ce que moi je ne suis pas!», dit celui qui avoue vivre à travers ses personnages.

Cet ancien enseignant de français (qui écrit en phrases complètes même lorsqu'il envoie des textos!) a quelques conseils à offrir : «L'important, c'est que les jeunes lisent. Que ce soit un roman de 150 pages ou de 500 pages, ce n'est pas grave. C'est peut-être mieux qu'ils lisent bien plusieurs petits livres plutôt que de faire semblant d'en lire un gros, et je pense qu'il faut être ouvert à cela. Offrir aussi aux élèves une variété de titres, et pas seulement des traductions. Les jeunes aiment Harry Potter, mais il faut leur montrer qu'il y a une littérature en français, du Canada et d'ailleurs, avec des livres de fantaisie, d'action, de mystère.»

Les premiers manuscrits de Pierre-Luc Bélanger étaient rédigés en anglais. Mais, avec Les Éditions David, une porte s'est ouverte en français. «C'est merveilleux parce que c'est ma langue maternelle. En Ontario, nous sommes en milieu minoritaire, et je pense que c'est bien de valoriser le français.»

— Rochelle Pomerance, responsable de cette rubrique

Ski, Blanche et avalanche

DE PIERRE-LUC BÉLANGER

★ **PRIX LITTÉRAIRE LE DROIT 2016,**

CATÉGORIE JEUNESSE

L'adolescence fait une entrée des plus remarquées dans la vie de Cédric Poitras. Idolâtrant les voyous plutôt que les superhéros, le jeune téméraire accumule rapidement une liste impressionnante de coups pendables : batailles, cours séchés, vol à l'étalage, joutes de poker illégales, consommation d'alcool et de drogues, fugues. Complètement à bout et à court de solutions miracles, ses parents se tournent vers le grand-père paternel pour mettre un peu de plomb dans la cervelle de leur fils. Cédric se retrouve donc à l'aéroport Macdonald-Cartier d'Ottawa avec une carte d'embarquement en direction de la Colombie-Britannique.

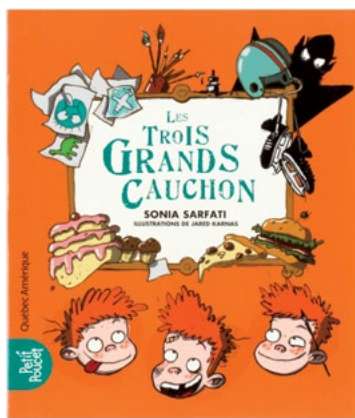
Aussitôt arrivé sur les pentes du mont Renard, une station de ski dont le grand-père est propriétaire, l'adolescent n'a pas le temps de chômer. Obligé de poursuivre ses études par correspondance, d'accomplir une avalanche de tâches qui lui sont assignées et d'affronter les attaques dont la station est victime, Cédric reprend sa vie en main, choisissant les sentiers balisés et délaissant tranquillement le hors-piste, qu'il a trop longtemps fréquenté.

Hymne aux valeurs familiales et au paysage canadien, ce roman hivernal nous plonge au cœur des Rocheuses, dans ce décor riche en possibilités, et explore la beauté des relations intergénérationnelles. Avec sa fluidité et son vocabulaire des plus accessibles, il se lit à la vitesse à laquelle on dévale une pente.



Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (New Liskeard), en prêt de service au CFORP.

Ski, Blanche et avalanche; Les Éditions David; Ottawa; 2015; ISBN 978-2-89597-529-8; 202 p.; 14,95 \$; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; editionsdavid.com



Les trois grands Cauchon

DE SONIA SARFATI, ILLUSTRÉ PAR JARED KARNAS

★ **PRIX TAMARAC EXPRESS 2016**

Le contenu de ce livre appartient aux élèves de la 4^e ou 5^e année. Toutefois, la longueur des phrases et le temps des verbes le rendraient plus approprié pour les élèves de la 9^e ou 10^e année. Il me semble aussi que ce livre est plutôt destiné aux élèves qui connaissent les contes de la culture populaire, comme *Boucles d'or*, *La reine des neiges* et *Les trois petits cochons*. De plus, certains messages ne sont pas tout à fait ceux que j'aimerais personnellement propager en salle de classe. Par exemple, les

trois fils, Marco, Polo et Marco Polo, quittent la maison durant la nuit plutôt que d'écouter leur mère et de nettoyer leur chambre. Bien sûr, toute une aventure se poursuit. Les enfants capturent un méchant loup et, en récompense, ils peuvent retourner à la maison et avoir le droit de nettoyer leur chambre selon leurs règles.

Malgré mes réserves, je dois avouer que c'est un récit très drôle, qui fait rire aux éclats et qu'il faut lire par pur plaisir. Quoi de mieux pour encourager la lecture chez les jeunes? Et puis, les élèves ont aussi besoin d'apprendre en s'amusant, en se frottant à l'inconnu et au mystère, et à ce qui est plus grand que soi. Enfin, il y a des liens à faire, par exemple avec l'histoire originale, *Les trois petits cochons*. C'est pourquoi je vous recommande ce titre, à vous et à vos élèves.

Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, Services des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board (Ottawa).

Les trois grands Cauchon; Québec Amérique; Montréal; 2014; ISBN 978-2-76442-454-4; 56 p.; 12,95 \$; 514-499-3000; quebec-amerique.com

Ça commence ici

DE CAROLINE MEROLA

★ **PRIX PEUPLIER 2016**

Ce n'est pas la première fois qu'on voit un enfant qui s'amuse à faire les choses à l'envers. Et ce ne sera pas la dernière!

Ce jour-là, le malin petit loup décide de lire son livre en commençant par la fin, de manger le dessert en premier et même de jouer du piano avec ses orteils! Ses parents trouvent cela bizarre... Mais qu'est-ce qui se passe? Pourquoi met-il ses pantalons sur sa tête? Petit loup est bien déterminé à n'en faire qu'à sa tête!

Auteure et illustratrice en même temps, Caroline Merola nous propose un livre intéressant et amusant. Pour le lire, on tourne les pages de haut en bas et de bas en haut. On a l'impression de redevenir un enfant.

On a envie de jouer, de faire des bêtises et de rigoler. Quel plaisir! Les illustrations sont impressionnantes, les couleurs, chaudes et très vives.

Suggéré aux jeunes enfants de 4 ans et plus, ce titre fera sans doute rire la classe entière, en plus de faire travailler l'imagination! Il peut aussi être utilisé comme lecture avant d'aborder le thème de l'autorité parentale ou des relations parents-enfants.

Critique de **Elsa Reka**, EAO, enseignante-cadre de français aux écoles catholiques St. Therese et St. George, Niagara Catholic District School Board (Port Colborne et Fort Erie).



Ça commence ici; Bayard Canada; Montréal; 2014; ISBN 978-2-89579-597-1; 40 p.; 19,95 \$; 514-844-2111 ou 1-866-844-2111; libraires@bayardcanada.com; bayardlivres.ca



Vivre dans l'espace

DU CFORP

★ **BEST IN CLASS, CATÉGORIE EDUCATION, INTERACTIVE MEDIA AWARDS 2016**

Il est facile de comprendre pourquoi cette ressource a gagné un prix Interactive Media. Ce jeu interactif s'adresse surtout aux élèves de la 6^e année, mais même les enseignants voudront y jouer et gagner. Il nous met dans les bottes d'un astronaute et nous permet de vivre des expériences spatiales.

L'aventure commence avec le choix d'un coéquipier parmi les astronautes canadiens, tels Steve MacLean, Chris Hadfield, Roberta Bondar, Julie Payette et Marc Garneau. On reçoit quelques indices pour se guider, puis on part à la découverte. Le jeu donne la chance de développer nos talents sur différents plans, comme la pensée critique, la communication et la collaboration, pour gagner des points dans les domaines de la géométrie, la santé cardiovasculaire, l'algèbre, l'univers et la nutrition. On reçoit des points pour chaque étape du trajet accompli et on avance, tout en apprenant des faits vraiment intéressants!

Cet outil informatique représente la collision entre deux mondes : l'enseignement des sciences et des mathématiques et le jeu. Un défi excitant pour les élèves. Je donne à cette ressource une note de 10 sur 10!

Critique de **Roland Perron**, EAO, enseignant de mathématiques et enseignant-ressource à l'école secondaire catholique Père-René-de-Galinée, Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud (Cambridge).

Vivre dans l'espace; CFORP; Ottawa; 2015; Gratuit pour les enseignants des 12 conseils scolaires de langue française de l'Ontario, par l'entremise de l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV) de votre conseil scolaire.



Les trois petits cochons

DE LAURENT POUCHAIN, ILLUSTRÉ PAR XAVIER COLLETTE

★ **COUP DE CŒUR DU GUIDE JEUX ET JOUETS 2016 DU MAGAZINE PROTÉGEZ-VOUS**

Basé fidèlement sur le fameux conte, ce jeu a pour but d'arriver à se construire une maison qui saura résister au souffle du méchant loup. Chaque joueur a en sa possession cinq dés, dont chaque face illustre un symbole à échanger contre des cartes illustrant des parties de cabanes à bâtir. Paille, bois, brique, porte, toiture et mur composent le menu de petites cartes à échanger pour se construire un abri. Le plus de faces communes de dés le joueur obtient, meilleures s'avèrent ses chances de choisir des pièces pour la maison de son choix.

Sur une des faces des dés apparaît cependant l'image du loup. Grâce à deux faces de dés identiques, le joueur a accès à une «roue du souffle» qui élimine les constructions des adversaires.

Les règles un peu complexes offrent l'occasion de montrer aux enfants l'importance de comprendre et de suivre les règles afin de bien jouer ensemble. Le conte issu du livret accompagnateur est bien écrit, concis et artistiquement réussi. Le jeu est conçu pour deux à cinq joueurs et une partie dure une vingtaine de minutes.

Critique de **Chantal Leclerc**, EAO, directrice de l'école élémentaire Trille des bois, Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario (Vanier).

Les trois petits cochons; Purple Brain Creations; France; 2013; 39,99 \$; Distribution LeValet; 1-877-940-1107; distribution@levallet.com; distributionlevallet.com

Un clic de trop

DE RHÉA DUFRESNE

★ **PRIX TAMARAC 2016**

Dans vos cours, faites-vous de l'éducation à la citoyenneté numérique? Utilisez-vous déjà les badges des activités Mon parcours numérique comme outils pédagogiques dans l'Environnement d'apprentissage virtuel (EAV, anciennement D2L)? Connaissez-vous les ressources d'Habito-Médias, le centre canadien d'éducation aux médias et de littératie numérique? Que vous soyez à l'aise avec ces ressources ou non, le roman *Un clic de trop* saura compléter votre enseignement et vous amener facilement à enseigner l'éducation numérique.

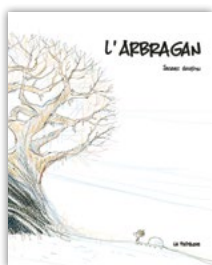
Léa s'amuse de façon anodine avec sa meilleure amie, Julia, à prendre quelques clichés d'elle-même sur le bord de la piscine. Julia lui propose de remplacer sa photo de profil sur Facebook, ce qui va changer sa vie. Léa devient victime de cyberintimidation et son quotidien de jeune fille tranquille se transforme en cauchemar.

À travers ses amis qui essaient de l'aider en lui donnant des conseils, Léa tente de se sortir du cercle vicieux de la cyberintimidation. Son amie Yasmine l'informe : «C'est criminel : tu peux même prévenir la police.» Les nombreuses images d'iPod, de pages Facebook ou de courriels ajoutent à l'intérêt du roman.

J'en conseille donc la lecture pour aborder sans peine l'intimidation version 2.0 dans les filiales 1P, 2P et même 3C. Non seulement vos élèves y gagneront, mais, qui sait, peut-être que vous aussi en saurez plus sur la réalité virtuelle!

Critique de **Mélany Bouchard**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Béatrice-Desloges, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ottawa).

Un clic de trop; Bayard Canada; Montréal; 2014; ISBN 978-2-89579-616-9; 160 p.; 17,95 \$; 1-866-844-2111; libraires@bayardcanada.com; bayardlivres.ca



L'arbragan

DE JACQUES GOLDSTYN

★ **PRIX TD DE LA LITTÉRATURE CANADIENNE POUR L'ENFANT ET LA JEUNESSE 2016**

Ce récit richement illustré relate l'histoire d'une amitié fantastique entre un jeune garçon et un chêne. Si le nom du narrateur demeure inconnu, le lecteur apprend que l'arbre se nomme Bertolt. Grand et fort, le chêne devient un véritable ami pour le garçon. «Ce n'est pas seulement une cachette mais aussi une maison, un refuge, un labyrinthe, une forteresse!» De quoi se cache-t-il, demanderiez-vous? Contrairement à ses camarades d'école, Bertolt ne se moque pas de l'«originalité» ou de la «différence» du garçon. En plus de lui offrir un milieu sécuritaire, Bertolt lui permet de nouer d'autres

amitiés tout aussi chaleureuses et sincères, par exemple avec une famille d'écureuils, un corbeau, un grand-duc, une cigale et un cardinal. Quand arrive le printemps, après un hiver tumultueux durant lequel il n'a pas pu retrouver ses gants parmi des milliers de paires abandonnées, le narrateur découvre avec stupéfaction que Bertolt a perdu son feuillage comme on perdrait ses cheveux. Il décide alors de redonner vie et couleurs au vieux chêne, à sa façon et en toute amitié.

L'arbragan plaira à coup sûr aux élèves de 6 à 9 ans. En plus des valeurs comme l'amitié et la tolérance, ce récit illustré leur apprendra le respect de la nature en leur montrant sa richesse, sa diversité et sa beauté.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape Mba**, EAO, enseignant de français (11^e et 12^e année), Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

L'arbragan; Éditions de La Pastèque; Montréal; 2015; ISBN 978-2-92384-170-0; 96 p.; 19,95 \$; Flammarion; 514-277-8807; flammarion.qc.ca

Le chemin rouge

DE THÉRÈSE OTTAWA

★ **MENTION DANS LA CATÉGORIE MEILLEUR COURT MÉTRAGE ET MENTION DANS LA CATÉGORIE COUP DE CŒUR TÉLÉ-QUÉBEC AU FESTIVAL PRÉSENCE AUTOCHTONE DE MONTRÉAL 2015**

★ **PRIX GOLDEN SHEAF AU FESTIVAL DU FILM DE YORKTON 2016**

Ce film initiatique présente le parcours du jeune Tony Chachai, de la nation atikamekw. Il y raconte comment le fait de devenir danseur traditionnel dans les pow-wow lui a permis de trouver sa voie et de faire la paix avec son passé. D'abord initié aux pow-wow par une amie à l'adolescence, il nous amène dans la communauté d'Opitciwan (Obedjiwan en français) où, après le décès de sa mère, il danse avec son cousin Ronny Chachai. Ce rituel est une marque de respect, mais aussi une étape dans le processus de deuil. Au même moment, alors qu'il va devenir père de famille, Tony s'ouvre sur ce qu'il souhaite pour son enfant et fait le bilan. C'est avec un regard nouveau qu'il entrevoit cette étape importante de la vie.

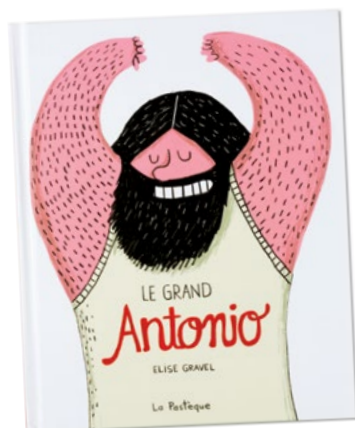
Ce récit touchant et parsemé d'épreuves n'est toutefois pas moralisateur et ne cherche pas à porter un regard dur sur la

réalité et le vécu de Tony. C'est plutôt un message d'espoir, celui d'un jeune Autochtone en quête d'identité qui trouve son équilibre en renouant avec ses racines, sa culture et les siens. Tourné au Québec en français et en atikamekw avec des sous-titres en français, ce court métrage aborde des thèmes universels toujours d'actualité et saura rejoindre les jeunes qui vivent des situations semblables. De plus, il nous permet de mieux comprendre l'aspect spirituel que revêt un pow-wow et la place que cette tradition occupe chez les Atikamekw.



Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-révisure, La Tuque, Qc.

Le chemin rouge; Office national du film du Canada; Montréal; 2015; 15 min; disponible dans le site CAMPUS de l'ONF et sur ONF.ca; 1-800-267-7710; info@onf.ca; **onf.ca**



Le grand Antonio

D'ÉLISE GRAVEL

★ **PALMARÈS 5-8 ANS DE COMMUNICATION JEUNESSE 2015-2016**

★ **GRAND PRIX LUX 2015**

Arrivé au Canada à 20 ans, le Yougoslave Antonio Barichievich, imposant et costaud, devient l'homme le plus fort de Montréal. C'est d'ailleurs ce qui lui vaut le surnom de «Grand Antonio». En effet, il tire des autobus avec ses longs cheveux tressés, se bat contre des

champions japonais et même contre des ours! Antonio aime beaucoup montrer sa puissance, bat plusieurs records et devient très vite populaire grâce à ses prouesses. Il aime bien jouer à la vedette. Pourtant, un jour, la chance tourne et il se retrouve seul, à la rue.

Cet album illustré aborde plusieurs thèmes pouvant être explorés en classe, dont l'immigration, l'originalité (comportement des personnages), l'itinérance et la marginalité. Élise Gravel utilise le procédé d'exagération et une approche fantaisiste avec beaucoup d'efficacité, teintant d'humour ce récit, malgré une fin moins heureuse. Les illustrations en couleurs accompagnent l'histoire dans une mise en page dynamique. Elles présentent des personnages expressifs et sympathiques presque caricaturaux, ce qui ajoute à l'humour de l'album. Cet ouvrage déconstruit le cliché du superhéros insensible, le présentant sous un jour plus tendre. On y dépeint la grande force physique d'un homme, mais aussi sa fragilité émotionnelle. Le texte,

avec ses phylactères, son vocabulaire simple, sa typographie diversifiée et ses compositions accrocheuses, suggère de nombreuses références au monde de la bande dessinée.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-révisure, La Tuque, Qc.

VOTRE OPINION PROFESSIONNELLE, ÇA COMPTE!

Pour parler profession est à la recherche d'enseignantes et d'enseignants, surtout au cycle primaire et au cycle intermédiaire, pour faire la critique de ressources diverses en français.

Si vous enseignez du jardin d'enfants à la 3^e année, ou de la 7^e à la 9^e année, ou encore si vous enseignez les maths, les sciences ou la technologie à n'importe quel cycle, envoyez un courriel à Rochelle Pomerance à revue@oeeo.ca pour vous présenter. Vous pourriez recevoir gratuitement quelques livres, jeux ou films à évaluer!

Le grand Antonio; Éditions de La Pastèque; Montréal; 2014; ISBN 978-2-92384-155-7; 68 p.; 18,95 \$; Flammarion; 514-277-8807; **flammarion.qc.ca**

DES ÉVALUATIONS HAUTES EN COULEUR

Un enseignant de sciences au secondaire se sert d'un outil électronique coloré pour voir dans quels domaines les élèves ont besoin d'aide.

DE STEFAN DUBOWSKI



Edward Hitchcock, EAO, utilise Edusight pour analyser le rendement de ses élèves.

DÉFI : Examiner les compétences des élèves pour déterminer qui a le plus besoin d'aide et dans quels domaines.

SOLUTION : Utiliser Edusight, un logiciel web qui produit une carte d'analyse du rendement des élèves et permet de cerner les difficultés des élèves et d'envisager des solutions potentielles.

LEÇONS RETENUES : Edward Hitchcock, EAO, cherchait un meilleur moyen d'évaluer le rendement de ses élèves de 9^e, 10^e et 11^e année. Le logiciel que ses collègues et lui-même utilisaient à la Bayview Glen School, à Toronto, était pratique pour organiser les notes, mais il ne leur donnait pas la possibilité de les analyser en profondeur pour cerner les difficultés des élèves ou déterminer la meilleure façon de les aider à surmonter les défis.

M. Hitchcock s'est ainsi inscrit à Edusight, un service web créé en Ontario qui permet aux pédagogues de compiler les notes, remarques et commentaires afin de

prodiguer des conseils pratiques. Le logiciel produit automatiquement des graphiques qui illustrent les progrès des élèves : non seulement il consigne les résultats des évaluations, mais il répartit aussi les données en plusieurs catégories, telles que connaissances, questionnement, communication et mise en pratique. Le programme fait appel à des couleurs allant du vert au rouge, et l'objectif de cette «carte thermique» est de repérer les élèves qui doivent faire l'objet d'une attention particulière.

M. Hitchcock affirme que la tendance est à la notation fondée sur les normes, laquelle met moins l'accent sur les résultats aux tests pour insister davantage sur les compétences des élèves. Edusight appuie ce processus d'évaluation.

Si vous souhaitez avoir recours à ce processus pour votre classe, deux options s'offrent à vous : utiliser les attentes du ministère de l'Éducation ou téléverser une liste personnalisée de normes. «Il existe aussi une appli d'enregistrement des données sous forme de texte,

À VOUS DE JOUER!

IL FAUT :

- un compte Edusight (edusight.co), gratuit pour les pédagogues

ÉTAPES :

- 1) Téléverser votre liste d'élèves dans Edusight pour créer des portfolios individuels.
- 2) Entrer les commentaires et les notes pour chaque élève tout au long de l'année.
- 3) Utiliser la fenêtre d'analyse pour voir les progrès individuels des élèves.
- 4) Visualiser les graphiques, commentaires et notes pour recenser les domaines où les élèves pourraient avoir besoin d'aide.

d'image ou de vidéo — une fonction bien utile pour documenter les produits, observations et conversations (POC) des élèves», déclare M. Hitchcock.

OBSERVATIONS : Edusight rend le processus d'apprentissage moins frustrant pour ses élèves en leur montrant précisément où ils ont peut-être besoin d'un coup de pouce.

Les pédagogues peuvent partager les portfolios avec les élèves et les parents afin de tenir tout le monde au courant. Au début, certains élèves trouvent que les évaluations détaillées d'Edusight sont «un peu déroutantes... parce qu'ils sont habitués à ne recevoir que des notes, dit M. Hitchcock. Il en est de même pour les parents mais, en général, quand je leur montre à quoi ressemble un registre de notes d'Edusight, les notions apprises, les compétences abordées et les progrès accomplis, ils comprennent quels sont les avantages du logiciel». ■

La recommandation professionnelle de l'Ordre sur l'utilisation des moyens de communication électroniques et des médias sociaux (oct-oeeo.ca/1KlgIgw) oriente le jugement professionnel des membres dans leur utilisation de la technologie.

PHOTO : MATTHEW LITERLO

CONSEIL : M. Hitchcock recommande de vérifier la politique de confidentialité du site qui offre tout stockage de données. Edusight ne transmet jamais de données à des tiers et vous contrôlez les renseignements que vous téléversez dans ses serveurs.

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

NOUVELLES

L'ORDRE S'ADRESSE À LA PROFESSION ENSEIGNANTE DE LA SASKATCHEWAN

En septembre dernier, Michael Salvatori, EAO, registraire et chef de la direction de l'Ordre, et Angela De Palma, EAO, présidente du conseil de l'Ordre, ont effectué une présentation devant le Saskatchewan Professional Teachers Regulatory Board (SPTRB), le nouvel organisme de réglementation de la profession enseignante de la Saskatchewan.

L'Ontario et la Saskatchewan sont les seules instances canadiennes à disposer d'un modèle d'autoréglementation pour la profession enseignante. Le SPTRB réglemente la certification

du personnel enseignant et supervise les fonctions disciplinaires pour les cas de faute professionnelle et d'incompétence.

Durant leur présentation, M. Salvatori et M^{me} De Palma ont parlé du rôle d'un organisme de réglementation et de son conseil ainsi que des leçons apprises. L'Ordre a travaillé de près avec les registraires responsables de la certification des enseignants dans chaque territoire et province du Canada, et est ravi de travailler avec les membres du SPTRB afin de servir l'intérêt du public. ■

LE COMMISSAIRE À L'ÉQUITÉ APPLAUDIT NOS PRATIQUES

En 2016, le Bureau du commissaire à l'équité de l'Ontario (le BCEO) a évalué nos pratiques d'inscription afin de déterminer si elles étaient justes, transparentes, impartiales et objectives. Cet examen fait partie du troisième cycle du processus d'évaluation du BCEO, et tous les organismes d'autoréglementation de la province doivent le passer.

Pour préparer cet examen, des membres du personnel de diverses divisions de l'Ordre ont formé un groupe de travail. Le groupe a présenté de la documentation au BCEO, qui s'en est servi pour rédiger l'ébauche du rapport d'évaluation de nos pratiques d'inscription. Le BCEO a alors transmis son

ébauche au groupe de travail, lequel a pu fournir ses commentaires et plus de documentation.

Le BCEO a révisé l'ébauche du rapport d'évaluation en s'appuyant sur notre rétroaction. Il était ravi d'annoncer qu'il n'avait aucune recommandation à nous faire sur nos pratiques d'inscription. En fait, dans son rapport, le BCEO affirme que nombre de nos pratiques d'inscription sont honorables et nous en félicite.

En outre, le BCEO a souligné que nos efforts de transparence et de collaboration dans le cadre de ce processus prouvent notre engagement en matière d'ouverture et de responsabilité. ■

NOUS AVONS BESOIN DE VOUS!

Nous invitons nos membres actifs ou retraités à participer au développement de politiques et à l'élaboration du processus d'agrément de cours menant à une qualification additionnelle (QA). Les membres intéressés doivent communiquer avec Déirdre Smith, EAO, chef des Normes d'exercice de la profession et d'éducation, à normesinfo@oeeo.ca.

Nous souhaitons aussi recevoir de la rétroaction de nos membres sur les lignes directrices des nouveaux cours menant à une QA axés sur le leadership : Mentorat; Programme menant à la qualification de directrice ou de directeur d'école; Programme menant à la qualification d'agent ou d'agent de supervision.

Donnez votre rétroaction par l'entremise de notre site web à oct-oeeo.ca/abyrff. ■

Site web de l'Ordre

Inscrivez-vous à la section réservée aux membres de l'Ordre, protégée par un mot de passe.

Il suffit d'aller dans notre site oeeo.ca pour vous inscrire d'un clic de souris.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

À sa réunion des 29 et 30 septembre 2016, le conseil de l'Ordre a :

- accueilli Jacqueline Karsmeyer, EAO, et Pier-Olivier Arsenault, EAO, deux nouveaux membres du conseil qui comblent respectivement les postes vacants dans les régions Centre – Temps partiel ou temps plein et Sud-Est – Temps plein
- recommandé que la ministre de l'Éducation modifie le projet de loi 200 (*Loi protégeant les élèves*) pour :
 - supprimer une exemption accordée aux conjoints dans les cas de faute professionnelle
 - garantir que le public aura accès à toutes les décisions disciplinaires publiques
 - garantir que les notations inscrites au tableau public portant sur des allégations retirées ou sur des verdicts de non-culpabilité (cas de faute professionnelle ou d'incompétence) ne seront pas liées au répertoire en ligne des décisions de l'Ordre

- permettre à l'Ordre d'inscrire au tableau public, à sa discrétion, les conditions ou restrictions découlant de décisions délicates du comité d'aptitude professionnelle
- permettre aux comités d'enquête et de discipline de tenir compte de décisions antérieures au stade de résolution des conflits, sauf si la décision a donné lieu à un refus d'enquêter sur une plainte
- ajouter «que la question ne soit pas renvoyée» aux options du comité d'enquête lorsqu'il faut régler une question dans le cadre du processus de règlement des plaintes
- faire en sorte que les décisions du comité de discipline prennent effet immédiatement après la révocation d'un certificat de qualification et d'inscription
- reconnaître le registraire de l'Ordre comme partie plaignante officielle dans les affaires de faute

professionnelle au lieu des directrices et directeurs de l'éducation

- reçu un rapport oral du comité de protection de l'intérêt public dans lequel il donne son opinion sur la réponse que l'Ordre a fournie à l'émission *Marketplace* de la CBC et explique, entre autres, son processus de consultation avec le conseil et la façon dont les professions réglementées traitent les décisions relatives aux affaires de mauvais traitements d'ordre sexuel
- rejeté la recommandation du coroner provincial voulant que les membres attestent avoir lu la recommandation professionnelle de l'Ordre sur le devoir de signaler
- consenti à fournir l'intégralité des décisions disciplinaires à CanLII, une base de données juridiques gratuite
- approuvé la publication, dans *Pour parler profession*, des sommaires des décisions du comité de discipline portant sur l'incompétence
- approuvé les modifications à la recommandation professionnelle intitulée «Qualifications additionnelles : Approfondir la connaissance professionnelle»
- recommandé à la ministre de l'Éducation de modifier le Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner afin d'ajouter à l'annexe C deux cours menant à une QA à l'intention des leaders des écoles des Premières Nations
- recommandé qu'un cours menant à une QA de l'annexe D du Règlement 176/10 sur les qualifications requises pour enseigner soit renommé Enseignement aux élèves ayant une cécité ou une vision affaiblie
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier le Règlement 293/100 sur l'élection des membres du conseil afin de reconnaître toutes les autorités scolaires provinciales comme employeurs admissibles
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier le processus du Règlement 293/00 sur l'élection des membres du conseil pour que les postes vacants pendant une élection soient comblés à la première réunion de travail qui suit la réunion inaugurale du conseil

Université d'Ottawa | University of Ottawa



ÉTUDIEZ EN FRANÇAIS EN LIGNE

Des programmes et des cours de perfectionnement à votre mesure

Qualifications additionnelles :

- Français langue seconde
- Enfance en difficulté
- Technologie de l'information
- Qualifications de base additionnelles (QBA)
- QBA Primaire
- QBA Moyen
- Orientation et cheminement de carrière
- Cécité, surdité et surdi-cécité

Courriel : educprog@uOttawa.ca

Maîtrise et doctorat en éducation :

- Maîtrise en éducation (M.Éd.)
- Concentration en leadership, évaluation, programmes et politiques éducationnelles
- Concentration en enseignement et apprentissage

Courriel : educplus@uOttawa.ca

Faculté d'éducation
education.uOttawa.ca

facebook.com/uOttawaEducation
youtube.com/uOttawaEducation

twitter.com/uOttawaEdu
instagram.com/uOttawaEdu



uOttawa

CONSEIL

- demandé que la ministre de l'Éducation modifie le Règlement 293/00 sur l'élection des membres du conseil afin que les membres élus et nommés du conseil puissent approuver la nomination pour combler une vacance au conseil à la suite d'une élection, et ce, par souci d'uniformité avec le processus de nomination actuel
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* pour :
 - limiter le mandat d'un membre du conseil à six années consécutives, sauf dans les cas exceptionnels permis par le règlement
 - interdire aux personnes qui ont atteint la limite de leur mandat de solliciter un autre mandat de trois ans au conseil avant d'être éligible
- demandé à la ministre de l'Éducation de modifier le Règlement 293/00 sur l'élection des membres du conseil afin de permettre aux membres éligibles de l'Ordre de voter uniquement pour les postes du système au sein duquel ils travaillent
- modifié les Règlements administratifs de l'Ordre afin de permettre au conseil de choisir une présidente ou un président de comité parmi les membres restants du comité si le poste devient vacant. ■

NOUVEAU MEMBRE AU CONSEIL

**Pier-Olivier Arsenault, EAO**

Le conseil de l'Ordre a accueilli Pier-Olivier Arsenault au poste Sud-Est – Temps plein, le 29 septembre dernier.

M. Arsenault, EAO, est enseignant d'éducation de l'enfance en difficulté pour le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Ayant commencé sa carrière dans la profession en 2009 au sein du Conseil scolaire Viamonde, M. Arsenault a enseigné toute une gamme de matières telles que l'éducation physique, les arts, les sciences, l'anglais, la maternelle et le jardin d'enfants, et ce, dans deux écoles publiques de langue française, à Hamilton et à Orangeville.

En 2013, il a travaillé dans une école publique élémentaire d'Ottawa en tant que suppléant à long terme pour le Conseil des écoles publiques de l'Est de l'Ontario. Leader de cette école pour les programmes ALF-PANA, il a contribué à l'insertion des nouveaux arrivants et à l'amélioration des compétences en français des élèves francophones. Il est aujourd'hui enseignant-ressource et enseignant-ressource d'éducation de l'enfance en difficulté, à temps plein, à Trenton.

M. Arsenault a également accumulé de l'expérience en tant que représentant syndical d'une école et membre du comité de négociation pour l'unité 58 du Conseil scolaire Viamonde, moniteur de langue, aide-enseignant et leader d'activités en bibliothèque. Il a aussi enseigné le français à des fonctionnaires pendant un an. M. Arsenault a siégé à des comités d'examen (Trousse d'appui d'éducation sur le VIH/SIDA et Étapes vers l'inclusion) au sein d'Ophea, un organisme à but non lucratif qui fait la promotion d'un mode de vie sain et actif dans les écoles et la collectivité.

M. Arsenault détient un B.A. et un B. Éd. de l'Université d'Ottawa, et est inscrit au programme de maîtrise en psychologie de l'orientation de l'Université Yorkville. ■



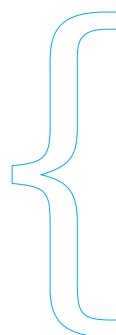
**BRANCHEZ-VOUS
À L'ORDRE.**



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Suivez. Visitez.
Regardez.
Partagez.



[oct-oeeo.ca/tw](https://twitter.com/oct-oeeo)



[oct-oeeo.ca/ig](https://www.instagram.com/oct-oeeo)



[oct-oeeo.ca/yt](https://www.youtube.com/oct-oeeo)



[oct-oeeo.ca/fbfr](https://www.facebook.com/oct-oeeo)



[oct-oeeo.ca/pifr](https://www.pinterest.com/oct-oeeo)



[oct-oeeo.ca/li](https://www.linkedin.com/company/oct-oeeo)

OEEC.CA

N'OUBLIEZ PAS... DE PAYER VOTRE COTISATION 2017

Il est temps de renouveler votre inscription à l'Ordre.

Si votre cotisation annuelle de 150 \$ n'est pas prélevée sur votre salaire, assurez-vous de la verser directement à l'Ordre.

Vous devez demeurer membre en règle pour continuer à avoir le droit d'enseigner dans les écoles financées par la province.

IL SUFFIT DE RÉGLER VOTRE PAIEMENT :

- en ligne à oeeo.ca par carte de débit ou de crédit
- par l'entremise de votre établissement financier.

Votre numéro de paiement en ligne est le numéro de facture à sept chiffres que nous vous avons assigné la dernière fois. Veuillez nous appeler si vous l'avez oublié ou perdu.

- au moyen de l'appli mobile de l'Ordre
- par téléphone au 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222). Suivez les instructions vocales.

**LA DATE LIMITE POUR
RÉGLER VOTRE
COTISATION EST
LE 17 AVRIL 2017.**



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

AUTORÉGLEMENTATION

ÉTUDE DE CAS DU COMITÉ D'ENQUÊTE

REMARQUES DÉPLACÉES

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre les membres de l'Ordre et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

Le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés par souci de confidentialité.

Au printemps de 2015, un conseil scolaire a envoyé un avis à l'Ordre concernant Jean Louis, un enseignant de l'élémentaire. Il était allégué que M. Louis avait adressé de nombreuses remarques déplacées à des élèves sur une période de quelques mois. Entre autres, il avait dit à un élève qu'il avait l'air d'un terroriste, et à deux autres élèves que la promenade qu'ils venaient de faire leur serait profitable, car ils avaient bien besoin d'exercice.

Selon les renseignements fournis par le conseil scolaire, M. Louis avait aussi fait des remarques désobligeantes sur le pays d'origine d'une élève, lui demandant si elle était contente que ses parents aient quitté un pays où les enfants sont forcés de faire partie de gangs criminels. En raison de ce comportement, le conseil scolaire lui a remis une lettre disciplinaire et lui a imposé une suspension de cinq jours sans salaire.

Par la suite, le chef de la direction

et registraire de l'Ordre a déposé une plainte contre lui.

M. Louis a expliqué qu'il avait dit à un élève qu'il avait l'air d'un terroriste parce qu'il ressemblait à des terroristes qu'il avait vus aux nouvelles. Il a ajouté qu'il n'avait pas employé un ton négatif ni jeté un regard méprisant à l'élève en faisant sa remarque.

Il a également dit que ses remarques à propos d'élèves qui avaient besoin d'exercice étaient teintées d'humour et que les élèves en question semblaient les avoir bien prises. Il a dit qu'il faisait ces remarques en classe depuis plusieurs années et qu'elles n'avaient jamais été prises de travers.

Quant à sa remarque sur le pays d'origine, il a dit qu'elle se rapportait à un article qu'un grand journal avait publié le même jour et que son objectif était d'engager la conversation avec l'élève.

Si vous étiez membre du comité d'enquête, que feriez-vous?

Le comité a tenu compte des explications de M. Louis. Toutefois, le sous-comité a conclu que M. Louis doit être conscient des conséquences que ses remarques peuvent avoir sur les élèves dans un milieu qui se doit d'être sécuritaire et accueillant. Étant donné que les pédagogues travaillent avec des élèves d'horizons divers, le sous-comité s'est dit préoccupé du manque de sensibilité des remarques, lesquelles se rapportaient à la culture et à l'image corporelle d'élèves.

Le sous-comité a décidé de ne pas renvoyer l'affaire au comité de discipline. Cependant, il a adressé une admonestation à Jean Louis. Une admonestation est un moyen d'ordre non disciplinaire pour le comité d'enquête de communiquer ses préoccupations à un membre. Dans leur décision, les membres du sous-comité ont exprimé à M. Louis leurs préoccupations concernant le nombre de remarques qu'il avait faites sur une période de quelques mois.

LE RÉSULTAT

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Salvatore Balsamo, EAO

N° de membre : 443783

Décision : Réprimande

Un sous-comité de discipline a réprimandé Salvatore Balsamo, enseignant au service du Toronto Catholic District School Board, pour avoir eu des échanges électroniques inappropriés avec des élèves, tenu des propos déplacés au sujet de certains collègues et adressé des commentaires inconvenants aux élèves.

M. Balsamo a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2001. Il était présent à l'audience du 6 mai 2016 et y était représenté par un avocat.

Pendant l'année scolaire 2012-2013, M. Balsamo a infligé aux élèves, de façon récurrente, des mauvais traitements d'ordre verbal, psychologique et affectif. À plusieurs reprises, il a encouragé les élèves à enfreindre les directives de leurs enseignants et a ouvertement critiqué ces derniers sur les réseaux sociaux. Qui plus est, il a utilisé un langage irrespectueux, grossier et discriminatoire lors de ses échanges avec ses élèves. Citons, entre autres, les commentaires suivants :

- «Si je ne te vois pas, je te dirai au revoir demain soir dans un message. [...] Vous devez tous vous battre pour moi, tout comme je me suis battu pour vous par le passé!»
- «J'ai l'impression qu'on ne se parle plus autant. Est-ce que c'est moi?»

- Il a dit à une élève qu'une autre élève venait tout juste de lui envoyer un texto, mais qu'il n'allait pas lui répondre : «Je lui ai dit de me laisser tranquille... Je n'ai pas de temps pour elle... zéro...»

En juin 2013, le conseil scolaire a mis M. Balsamo en congé payé et a amorcé son enquête; il a aussi communiqué avec le Service de police de Toronto et la Société d'aide à l'enfance catholique. Aucune accusation criminelle n'a été portée.

En octobre 2013, le conseil scolaire a imposé à M. Balsamo une suspension disciplinaire de deux jours sans salaire et lui a interdit de communiquer avec les élèves par l'intermédiaire des médias sociaux pendant cinq ans. De plus, il lui a exigé de passer en revue les politiques en matière de limites et d'obligations professionnelles ainsi que les politiques applicables du conseil scolaire. M. Balsamo a consenti à être volontairement muté dans une autre communauté scolaire.

Le comité de discipline a reconnu M. Balsamo coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que la propension de M. Balsamo à infliger des mauvais traitements d'ordre verbal,

psychologique et affectif à des élèves mérite la réprimande de ses pairs.»

Membre : Wayne Thomas Bodley

N° de membre : 199523

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Wayne Thomas Bodley, ancien enseignant au service du Durham District School Board, pour avoir infligé à un élève des mauvais traitements d'ordre sexuel à maintes reprises.

M. Bodley a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 1995. Il a assisté à l'audience du 14 avril 2016 et y était représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu qu'en 2006, durant une sortie scolaire pour assister à une conférence, M. Bodley a fait des avances à l'élève. Ce dernier lui a dit qu'il n'était pas intéressé et lui a demandé de le déposer chez lui.

M. Bodley a continué à communiquer avec l'élève. Ils ont passé du temps ensemble et se sont livrés à maintes reprises à des activités sexuelles, y compris : sexe oral, masturbation mutuelle, visionnement de pornographie et rapports sexuels.

Au fil de leur relation, M. Bodley a donné à l'élève de la marijuana, de l'alcool, des cigarettes, de la bière et des vêtements. Il a également acheté à l'élève des «poppers», une drogue liquide qui réduit les inhibitions.

M. Bodley et l'élève ont poursuivi leur relation personnelle et sexuelle jusqu'à ce que ce dernier obtienne son diplôme d'études secondaires.

En 2013, l'élève a informé le conseil scolaire et l'Ordre de la relation personnelle et sexuelle qui existait entre M. Bodley et lui-même. Au cours de la même année, M. Bodley a démissionné de son poste au conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Bodley coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Bodley a adopté une

conduite ignoble pendant plusieurs années, en infligeant à un élève déjà vulnérable des mauvais traitements d'ordre sexuel, physique et affectif, et ce, à maintes reprises. Qui plus est, sa conduite a ébranlé la confiance que le public accorde à la profession enseignante.»

Membre : Matthew John Chiarot

N° de membre : 286105

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Matthew John Chiarot, enseignant au service de l'Hamilton-Wentworth Catholic District School Board, parce qu'il a omis de consigner avec exactitude les notes des élèves et fait des commentaires inappropriés aux élèves.

M. Chiarot a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1998. Il était présent aux audiences des 19 et 20 mars, 6 et 7 mai et 28 et 29 août 2013; des 28 et 29 janvier, 4 et 5 mars, 27 août et 21 novembre 2014; et du 8 juin 2016. Il y était représenté par un avocat.

Durant les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008, M. Chiarot a :

- omis de consigner avec exactitude les notes des élèves inscrits à ses cours
- fait des commentaires inappropriés aux élèves : il a traité un élève qui faisait les annonces du matin de «gai» et, après une réunion avec les parents, il a dit à un élève devant toute la classe : «Ta mère m'a mis sur la sellette; elle est drôlement animée».

Le conseil scolaire de M. Chiarot l'a suspendu de ses fonctions avec salaire de janvier à avril 2008.

Le sous-comité a reconnu M. Chiarot coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant un mois. Le sous-comité a aussi ordonné à M. Chiarot de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, on lui a ordonné de suivre à ses frais un ou plusieurs cours sur la transgression des limites et la sensibilité.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les commentaires inappropriés et insensibles que M. Chiarot a adressés aux élèves ne favorisent pas un milieu d'apprentissage sécuritaire et tolérant. Qui plus est, l'omission de consigner adéquatement les notes des élèves est totalement inadmissible.»

Le sous-comité a ajouté : «On s'attend à ce que les membres de la profession enseignante servent de modèles aux élèves; cependant, M. Chiarot a fait le contraire.»

Membre : Gerard Francis Clements

N° de membre : 101719

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Gerard Francis Clements, enseignant au service du Dufferin-Peel Catholic District School Board, en raison de plusieurs incidents impliquant des élèves. M. Clements a notamment fait des commentaires inappropriés et eu des contacts physiques et des communications électroniques inappropriés avec des élèves.

M. Clements a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 1993. Il n'était pas présent à l'audience du 29 février 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

Par exemple, en 2010 et en 2011, M. Clements a :

- dit à un élève : «T'es un idiot?»
- agrippé une élève par le devant du manteau
- envoyé son numéro de téléphone à une élève au moyen de Facebook et l'a invitée à communiquer avec lui.

Le sous-comité a entendu qu'on avait offert de l'aide, à de nombreuses reprises, à M. Clements par l'entremise du programme d'aide aux employés du conseil scolaire, mais qu'il n'en avait jamais profité.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Clements coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant trois mois. De plus, le sous-comité lui a ordonné de

se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

En outre, M. Clements doit suivre à ses frais des cours sur la gestion de la colère et sur la gestion de classe, et ce, avant de reprendre un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que les commentaires désobligeants et injurieux, les mauvais traitements d'ordre physique et affectif, et les communications électroniques inappropriées de M. Clements justifient une réprimande par ses pairs.»

Membre : Christine Ann Collini

N° de membre : 431415

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Christine Ann Collini, ancienne enseignante au service du District School Board of Niagara, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre sexuel, physique et affectif à des élèves vulnérables.

M^{me} Collini a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2000. Elle n'était pas présente à l'audience du 7 juin 2016 et n'y était pas représentée par un avocat.

Le sous-comité a entendu que, durant l'année scolaire 2012-2013, M^{me} Collini avait invité deux élèves chez elle. Elle a chevauché un élève sur le divan et a commencé à l'embrasser. Les deux se sont ensuite levés et sont allés dans la chambre de M^{me} Collini. Ils se sont assis sur le lit et ont discuté. M^{me} Collini a alors commencé à embrasser l'élève et à lui caresser l'entrejambe. L'élève s'est senti mal à l'aise et a quitté la chambre.

Le second élève est monté dans la chambre de M^{me} Collini. À son arrivée, elle était nue, allongée sur le lit. Ils ont eu des rapports sexuels.

En novembre 2014, le conseil scolaire a licencié M^{me} Collini.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^{me} Collini coupable de faute professionnelle et a enjoint au

AUDIENCES

registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M^{me} Collini a jeté la honte sur la profession enseignante en abusant de sa situation de confiance et d'autorité.»

Membre : Dorothe Joan Fair

N° de membre : 142222

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Dorothe Joan Fair, ancienne directrice adjointe au service de l'Upper Grand District School Board, pour avoir adopté, à maintes reprises, une conduite peu professionnelle.

M^{me} Fair a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1975. Elle n'était pas présente à l'audience du 22 février 2016 et n'y était pas représentée par un avocat.

Elle a adopté une conduite peu professionnelle en 2009, en 2010 et en 2011. Elle a, entre autres :

- saisi un collègue par la fesse droite dans un auditorium bondé
- envoyé aux membres du personnel un courriel qui contenait des blagues à caractère sexuel.

Son conseil scolaire lui a imposé une suspension de dix jours sans salaire et l'a mutée dans une autre école. En 2012, elle a pris sa retraite du conseil scolaire.

Le sous-comité de discipline a entendu que M^{me} Fair avait trompé le conseil scolaire durant l'enquête sur sa conduite et l'a reconnue coupable de faute professionnelle. Il a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant trois mois et qu'elle se présente devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais un cours sur les interactions professionnelles et sur les enjeux de transgression de limites avec les collègues.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M^{me} Fair était directrice adjointe; elle devait donc se comporter en leader scolaire et servir de modèle,

mais elle a abusé de sa position de confiance et d'autorité.»

Membre : Victor Damien French

N° de membre : 206416

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Victor Damien French, ancien enseignant du London District Catholic School Board, parce qu'il a adopté une conduite inappropriée et formulé des commentaires à caractère sexuel.

M. French a reçu l'autorisation d'enseigner en avril 1996. Il n'était pas présent à l'audience du 26 avril 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

Les incidents suivants se sont déroulés au cours de l'année scolaire 2009-2010 :

- M. French a frotté, à l'occasion, le bras et le dos d'une collègue et lui a pincé la taille devant des élèves et dans les couloirs. Quand elle lui a demandé d'arrêter, il lui a répondu qu'il ne pouvait s'en empêcher.
- Une élève a demandé à M. French et une collègue s'ils pouvaient se lever pour qu'elle puisse prendre une photo d'eux pour son album. Elle a vu M. French mettre sa main sur la hanche de sa collègue et lui pincer la taille. Quand cette dernière lui a dit d'arrêter de la toucher, il a répondu qu'il essayait de la chatouiller. Il a également essayé de l'embrasser avant qu'elle ne parte. Ce geste a mis l'élève mal à l'aise.
- Le lendemain, l'élève a confronté M. French au sujet de ses gestes de la veille. M. French s'est mis en colère et a crié qu'il blaguait.
- M. French a pris la main d'une élève qui était contrariée et lui a dit qu'elle était une femme spéciale et indépendante. Cette interaction l'a mise mal à l'aise.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. French coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant quatre mois. Il a également

ordonné à M. French de se présenter devant lui après l'audience pour recevoir une réprimande, et ce, avant d'occuper ou de reprendre tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

De plus, M. French doit suivre à ses frais et réussir un cours sur les limites appropriées et la transgression de ces limites ainsi qu'un cours sur la gestion de la colère, et ce, au plus 90 jours avant d'occuper ou de reprendre un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Ces cours lui rappelleront qu'il a des obligations en tant qu'enseignant et l'aideront à prendre de meilleures décisions dans ses prochaines interactions avec les élèves et ses collègues.»

Membre : Non identifié

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a ordonné qu'un enseignant du Keewatin Patricia District School Board reçoive une réprimande pour avoir manqué de superviser adéquatement ses élèves.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2001. Il n'a pas assisté à l'audience du 30 mars 2016, mais y était représenté par un avocat.

Pendant l'année scolaire 2013-2014, l'enseignant n'a pas pris régulièrement les présences après la récréation et n'a pas remarqué qu'une élève était absente pendant environ une heure, jusqu'à ce que l'administration lui dise qu'elle manquait à l'appel.

L'enseignant a démissionné du conseil scolaire en novembre 2013.

Le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande.

De plus, au moins 30 jours avant de reprendre des tâches d'enseignement ou tout poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription, l'enseignant doit aviser le registraire de la date de son retour au travail, du nom de son employeur et de la nature de son emploi.

Le sous-comité lui a également ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours préalablement approuvé menant à une qualification additionnelle (QA) ou un cours d'une durée équivalente portant sur la planification de leçons, la gestion de classe, les stratégies pédagogiques, les compétences en communication, et l'apprentissage et l'évaluation des élèves.

L'enseignant doit achever le cours au plus tard 90 jours avant d'occuper un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le fait que [l'enseignant] n'enseigne pas actuellement et qu'il n'a exprimé aucun désir de retourner dans la profession remplit l'objectif de protection du public.»

Membre : Edmund Brian Hacker, EAO
N° de membre : 519663

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Edmund Brian Hacker, enseignant de technologie des transports au sein du Toronto District School Board, pour s'être approprié un bien appartenant au conseil scolaire et avoir transféré ou envoyé des véhicules à la casse sans en avoir obtenu la permission.

M. Hacker a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 2007. Il a assisté à l'audience publique du 31 mars 2016 et y était représenté par son avocat.

Le sous-comité a pris connaissance des incidents suivants :

- Au cours de l'année scolaire 2009-2010, les élèves de M. Hacker ont transféré, sous sa supervision, le moteur d'un véhicule qui avait été donné à l'école dans le véhicule d'un membre du personnel, et ce, sans la permission de l'école.
- Au cours de l'année scolaire 2010-2011, M. Hacker a conduit chez lui, sans la permission du conseil scolaire, un véhicule qui avait été donné à l'école. De plus, il s'est débarrassé de deux véhicules qui avaient été donnés à l'école, sans la permission de l'école.
- En 2013, M. Hacker est parti avant

la fin de la journée scolaire sans la permission de l'école.

Le conseil scolaire lui a imposé deux suspensions de cinq jours sans salaire.

Le sous-comité a reconnu M. Hacker coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. De plus, M. Hacker doit suivre, à ses frais, et réussir un cours préalablement approuvé sur la déontologie.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le manquement de M. Hacker à ses obligations professionnelles en tant qu'enseignant de technologie des transports ainsi que sa mauvaise gestion des ressources justifient la décision du comité.»

Membre : Bruce Leslie Hyde
N° de membre : 460267

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Bruce Leslie Hyde, ancien enseignant du Durham Catholic District School Board, parce qu'il a infligé des mauvais traitements d'ordre verbal et physique à des élèves de façon répétée.

Le sous-comité a entendu cette affaire le 2 février et le 7 octobre 2015, ainsi que le 22 avril 2016. M. Hyde a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2002. Il était présent à l'audience du 22 avril 2016 et y était représenté par un avocat.

En 2010, M. Hyde s'est conduit de manière peu professionnelle. Il a, entre autres :

- frappé un ou plusieurs élèves au visage
- bousculé un ou plusieurs élèves
- utilisé les termes *asshole*, *fuck*, *shit*, *bullshit*, *dick* et *faggot* (trou du cul, crisse, merde, connerie, bite et tapette)
- ordonné à un élève de s'asseoir sur son «gros cul».

Dans le cadre de son enquête, le conseil scolaire a ordonné à M. Hyde de ne communiquer avec aucun élève. Malgré cette directive, M. Hyde a communiqué avec un ou plusieurs

élèves par téléphone et/ou par l'intermédiaire de Facebook afin de discuter de leurs plaintes.

Le conseil scolaire a congédié M. Hyde en avril 2011.

Le sous-comité a reconnu M. Hyde coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat en enseignement soit suspendu pendant trois mois. De plus, il lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Par ailleurs, le sous-comité a ordonné à M. Hyde de suivre à ses frais et de réussir un cours préalablement approuvé sur la gestion de classe et sur les questions ayant trait aux limites à respecter, avant de chercher ou d'occuper un poste exigeant d'être titulaire d'un certificat.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «M. Hyde avait été reconnu coupable d'une inconduite similaire en 2009. On lui avait ordonné de suivre des cours portant sur la gestion de classe et les méthodes appropriées à adopter pour discipliner les élèves. Malgré la sanction qu'on lui avait imposée, M. Hyde a infligé des mauvais traitements d'ordre verbal et physique à des élèves de façon répétée en 2010 et en 2011. Il est clair que M. Hyde n'a pas compris que ce genre d'inconduite est inacceptable.»

Membre : Yves Joly
N° de membre : 417765

Décision : Suspension et réprimande
Un sous-comité de discipline a ordonné que le certificat en enseignement d'Yves Joly soit suspendu parce qu'il a omis de respecter une ordonnance émise à l'issue d'une audience disciplinaire précédente.

M. Joly a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1998. Il n'était pas présent à l'audience du 12 avril 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

À son audience disciplinaire du 25 mars 2013, M. Joly avait été reconnu coupable de faute professionnelle pour avoir adopté un mauvais comportement à maintes reprises, lequel était

AUDIENCES

principalement lié à la supervision des élèves et à leur sécurité. Le sous-comité de discipline avait ordonné à M. Joly de se présenter devant lui d'ici au 25 septembre 2013 pour recevoir une réprimande orale. Par l'intermédiaire de son avocat, M. Joly avait convenu de se rendre aux bureaux de l'Ordre le 23 juillet 2013 pour recevoir la réprimande, mais il ne s'est pas présenté.

Le sous-comité de discipline du 12 avril 2016 a reconnu M. Joly coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande orale, ce qu'il doit faire avant d'accepter tout poste en enseignement qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

De plus, le sous-comité a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit suspendu pendant trois mois à partir de la date de son ordonnance.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité condamne le défaut de M. Joly de se conformer à l'ordonnance précédente. Il considère qu'en omettant de respecter les modalités de cette ordonnance, il a commis un outrage à l'autorité dirigeante de sa profession, l'Ordre.»

Membre : Mark Andrew Kissel, EAO
N° de membre : 453835

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné que Mark Andrew Kissel, enseignant du Toronto District School Board, soit réprimandé pour avoir fait preuve d'un manque de jugement et de professionnalisme.

M. Kissel a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2002. Il n'a pas assisté à l'audience du 13 juin 2016, mais y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2011-2012, M. Kissel a manqué de superviser, de façon appropriée, les élèves durant une sortie scolaire. Durant cette sortie, un groupe de quatre élèves n'est pas monté dans l'autocar à l'heure que M. Kissel avait fixée.

M. Kissel a demandé à la conductrice d'avancer l'autocar sur l'autoroute et de faire demi-tour quand elle pouvait le faire en toute sécurité pour retourner chercher les élèves. La conductrice a fait demi-tour environ deux kilomètres plus loin alors qu'elle s'engageait dans un virage hors de la vue des élèves. Cela a pris sept à huit minutes pour revenir jusqu'aux élèves.

Alors que l'autocar s'approchait d'eux, les quatre élèves se sont tenus par la main au milieu de l'autoroute, obligeant la conductrice à freiner rapidement et à manœuvrer pour les éviter. La conductrice a ensuite arrêté l'autocar dans une aire de stationnement.

En sortant de l'autobus et s'adressant aux élèves, M. Kissel a dit, en substance : «Quand je dis de monter dans le putain d'autocar [*f'ing bus*], ça veut dire de monter dans le putain d'autocar, alors vous montez dans le putain d'autocar.»

À la fin de son enquête, le conseil scolaire a imposé à M. Kissel deux jours de suspension sans salaire.

Le comité de discipline a reconnu M. Kissel coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance pour recevoir une réprimande.

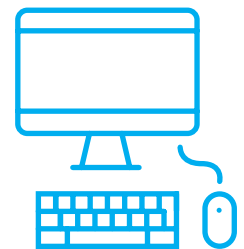
De plus, M. Kissel doit suivre à ses frais un cours préalablement approuvé par le registraire sur la gestion de classe et la supervision des élèves, et ce, dans les 90 jours suivant la date de l'ordonnance.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[L]e cours sur la gestion de classe et la supervision des élèves aidera M. Kissel à se réadapter. Il lui rappellera ses obligations en tant qu'enseignant, notamment celle de prévoir un environnement d'apprentissage sûr en tout temps et de toujours veiller à la sécurité des élèves, en classe et durant les excursions scolaires.»

Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre adresse électronique :

1. www.oeeo.ca
2. Cliquez sur «**Membres**», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur «**Profil**» dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur «**Sauvegarder**» au bas de la page.



Et voilà, le tour est joué!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité

Membre : Ian David Luke

N° de membre : 149550

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription d'Ian David Luke, alors enseignant d'atelier au service de l'Upper Grand District School Board, pour avoir infligé à des élèves des mauvais traitements d'ordre physique, verbal, psychologique ou affectif.

M. Luke a reçu l'autorisation d'enseigner en août 1987. Il n'a pas assisté à l'audience du 4 avril 2016 et n'y était pas représenté par un avocat.

Le sous-comité a entendu que, durant deux années scolaires, soit 2008-2009 et 2010-2011, M. Luke a maltraité plusieurs élèves et, dans certains cas, a compromis la sécurité des élèves. Il a, par exemple, traité des élèves de «petits connards» (*little fuckers*) et a crié à des élèves de «la fermer» (*shut up*). Il a traité un élève de «crissement stupide» (*fucking clueless*) devant la classe et a dit à un autre, en criant : «Lève ton cul et nettoie cet hostie d'atelier» (*get off your ass and clean the fucking shop*).

Il a maltraité physiquement un élève en l'attrapant par la nuque pour lui pousser la tête contre la table d'un banc de scie. Il a lancé la buse d'un chalumeau à un autre élève. Il a mis un élève en danger en lui demandant de se placer à côté d'une meuleuse de telle sorte que des étincelles l'ont atteint au visage pendant que l'enseignant meulait un morceau de métal.

Bien que son conseil scolaire ait suspendu M. Luke deux fois en 2009, ce dernier a de nouveau infligé plusieurs fois des mauvais traitements d'ordre verbal, physique, psychologique ou affectif à des élèves, et ce, en 2010.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Luke coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La conduite répréhensible de M. Luke s'est échelonnée sur deux

années scolaires, a fait intervenir plusieurs élèves, a été répétée et s'est aggravée malgré deux mises en garde et deux suspensions imposées par le conseil scolaire. Par sa conduite, M. Luke a fait preuve de mépris pour le bien-être physique et psychologique ou affectif de ses élèves.»

Membre : Doug James Luymes

N° de membre : 202856

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de Doug James Luymes, ancien enseignant au service du Burnaby Board of Education de la Colombie-Britannique, par suite d'accusations de voies de fait et de prise de possession par la force.

M. Luymes a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1996. Il n'était pas présent à l'audience du 3 mai 2016, mais était représenté par un avocat.

En mai 2008, M. Luymes s'est rendu au domicile d'une adulte après avoir répondu à une annonce de services sexuels publiée dans le site Craigslist. Sur place, une dispute et une confrontation physique entre M. Luymes et la femme ont eu lieu, et la police a reçu un appel.

M. Luymes a été accusé de voies de fait et de prise de possession par la force. Les accusations ont par la suite été retirées, en échange d'un engagement de ne pas troubler l'ordre public.

La Direction de la certification de la Colombie-Britannique a annulé le certificat de qualification de M. Luymes.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Luymes coupable de faute professionnelle.

Le sous-comité a ordonné que le certificat en enseignement de M. Luymes soit suspendu pendant trois mois à compter de la date de l'ordonnance. De plus, il a ordonné à M. Luymes de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande, et ce, avant d'occuper un poste en enseignement ou tout poste pour lequel il faut être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

En outre, le sous-comité a ordonné

à M. Luymes de suivre à ses frais un cours sur la déontologie professionnelle avant d'occuper un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les pédagogues sont des exemples à suivre qui doivent incarner les normes déontologiques de la profession enseignante, où qu'ils soient. Dans la présente affaire, le comité dénonce le fait que M. Luymes a adopté un comportement honteux, déshonorant et contraire aux devoirs de la profession, et a eu une conduite qui ne sied pas au statut de membre.»

Membre : Non identifié

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé une ancienne directrice adjointe, qui était au service du Toronto District School Board, pour avoir accédé aux courriels d'une autre personne et créé un nouveau compte de courriel au nom de cette personne.

L'ancienne directrice adjointe a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1985. Elle était présente à l'audience publique du 5 avril 2016 en compagnie de son avocat.

En 2011, l'ancienne directrice adjointe a utilisé l'ordinateur d'un collègue sans sa permission, a accédé au compte de courriel de ce collègue et y a programmé une règle pour rediriger, vers un autre compte de courriel, tout message que cette personne recevait de la part de certains collègues.

Elle a posé ces gestes après avoir découvert par inadvertance que deux collègues échangeaient des courriels contenant des propos désobligeants à son sujet.

L'ancienne directrice adjointe a été accusée de méfait, d'utilisation non autorisée d'un ordinateur et d'interception de communications privées. En 2012, la Couronne a retiré les accusations après que l'ancienne directrice adjointe se fut excusée par écrit à son collègue et après avoir été informée qu'elle recevait du counseling et avait effectué 75 heures de service communautaire.

AUDIENCES

Le sous-comité a reconnu l'ancienne directrice adjointe coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande. Il lui a aussi ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours préalablement approuvé sur l'éthique professionnelle, et ce, avant de chercher ou d'occuper un emploi pour lequel il faut être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le risque de récidive est faible, car [l'ancienne directrice adjointe] est retraitée et a pris des mesures, à ses frais, pour répondre aux inquiétudes entourant son inconduite. Dans les circonstances, le comité considère que la publication du nom serait trop punitive, n'aurait aucun effet dissuasif supplémentaire et n'est pas nécessaire pour protéger l'intérêt du public.»

Membre : Amanda Josephine O'Connor, EAO

N° de membre : 495998

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a ordonné qu'Amanda Josephine O'Connor, ancienne enseignante au service de l'Hamilton-Wentworth District School Board, soit réprimandée pour avoir eu des contacts physiques inappropriés avec un élève.

M^{me} O'Connor a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 2005. Elle n'était pas présente à l'audience du 25 février 2016, mais y était représentée par un avocat.

Durant l'année scolaire 2013-2014, un de ses élèves a grimpé sur un meuble dans la classe et a commencé à s'enrouler une corde autour du cou. M^{me} O'Connor lui a demandé d'arrêter, mais il ne lui a pas obéi et a continué.

M^{me} O'Connor a restreint ses mouvements en le bloquant dans un coin de la salle de classe, tout en lui tenant les bras derrière le dos. Elle a maintenu l'élève dans cette position pendant une à trois minutes, jusqu'à ce qu'il commence à pleurer.

Par conséquent, le conseil scolaire a suspendu M^{me} O'Connor de ses fonctions avec salaire jusqu'à la conclusion de son enquête en octobre 2013. Un mois plus tard, M^{me} O'Connor a été accusée au criminel, mais l'accusation a été suspendue. La Société d'aide à l'enfance a mené une enquête à l'issue de laquelle on a vérifié que M^{me} O'Connor avait bel et bien utilisé un degré de force inapproprié contre l'élève. Le conseil scolaire l'a congédiée en juin 2015.

Le sous-comité de discipline a reconnu M^{me} O'Connor coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande dans les trois mois suivant la date de la décision, à une date que M^{me} O'Connor aura fixée avec le bureau des audiences.

De plus, on lui a ordonné de suivre à ses frais un cours sur la gestion de classe mettant l'accent sur les élèves ayant des besoins particuliers avant de chercher ou d'occuper un emploi exigeant d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit que la technique disciplinaire inappropriée que M^{me} O'Connor avait utilisée avec l'élève le troublait.

Membre : Christopher Charles Parkin
N° de membre : 282716

Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Christopher Charles Parkin, ancien enseignant du Toronto District School Board, après qu'il eut infligé à des élèves des mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Parkin a reçu l'autorisation d'enseigner en décembre 1997. Il a assisté à l'audience publique du 1^{er} mars 2016, mais n'y était pas représenté par un avocat.

Durant les années scolaires 2011-2012 et 2012-2013, M. Parkin a adopté une conduite inappropriée en infligeant à des élèves des mauvais traitements d'ordre sexuel, physique

et affectif sur une période continue. Entre autres, il a leurré trois élèves, a eu des communications inappropriées (qui ont d'abord été «amicales», puis sexuelles) et a eu des contacts sexuels.

En 2014, il a été reconnu coupable de deux chefs d'exploitation sexuelle et d'un chef de leurre d'un enfant de moins de 16 ans. Il a été condamné à 15 mois d'emprisonnement.

Le sous-comité a reconnu M. Parkin coupable de faute professionnelle et a ordonné au registraire de révoquer immédiatement son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[M. Parkin] a fait honte à la profession enseignante en abusant de sa situation de confiance et d'autorité.»

Membre : Jack Eldon Reed

N° de membre : 508570

Décision : Suspension, réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a suspendu le certificat de qualification et d'inscription de Jack Eldon Reed, ancien enseignant, pour avoir omis de respecter les modalités d'une entente qu'il avait conclue avec l'Ordre.

M. Reed a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2006. Il s'est représenté lui-même, mais n'était pas présent à l'audience du 16 juin 2016.

M. Reed n'a pas respecté les modalités d'une entente qu'il avait conclue avec l'Ordre en juillet 2010. Il n'a pas suivi, dans les 24 mois de la date de l'entente, le cours prévu. Il a reçu une prolongation de six mois, mais une fois de plus, il n'a pas rempli son obligation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Reed coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de suspendre son certificat pour un mois à partir de la date de son ordonnance.

Le sous-comité de discipline lui a aussi ordonné de se présenter devant lui pour recevoir une réprimande, et ce, avant d'occuper un poste en enseignement en Ontario, y compris un poste dans une école privée ou tout poste pour lequel il faut être titulaire d'un certificat.

De plus, il ne peut occuper un poste en enseignement avant d'avoir suivi à ses frais et réussi deux cours menant à une qualification additionnelle ou menant à une qualification de base additionnelle abordant la gestion de classe, l'élaboration et la prestation de programmes, la mesure et l'évaluation, et les compétences en organisation et en communication.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité considère qu'une suspension de un mois est acceptable dans les circonstances : elle rappellera aux membres de la profession que la non-conformité aux ententes conclues avec l'Ordre entraîne une augmentation de la gravité de la sanction.»

Membre : Peter Daniel Robertson, EAO
N° de membre : 259315

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Peter Daniel Robertson, enseignant de l'Hamilton-Wentworth District School Board, pour avoir eu, à maintes reprises, des contacts physiques inappropriés avec des élèves et une collègue.

Le sous-comité a entendu cette affaire le 15 juin 2015 et le 28 avril 2016. M. Robertson a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1988. Il était présent à l'audience du 28 avril 2016, mais n'a pas assisté à celle du 15 juin 2015. Il y était représenté par un avocat.

Au cours de l'année scolaire 2010-2011, M. Robertson :

- a eu des contacts physiques inappropriés avec des élèves de sa classe, ce qui les a mis mal à l'aise
- a adressé à une élève des commentaires inappropriés, ce qui l'a mise mal à l'aise
- a eu des contacts physiques inappropriés avec une collègue et lui a adressé des commentaires déplacés.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Robertson coupable de faute professionnelle. Il a ordonné à M. Robertson de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, M. Robertson doit suivre

à ses frais et réussir un cours sur les limites professionnelles appropriées, et ce, dans les 120 jours suivant la date de l'ordonnance du sous-comité.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Les contacts physiques inappropriés entre M. Robertson et ses élèves ainsi qu'une collègue, de même que les commentaires déplacés qu'il a adressés à une élève et à la même collègue, justifient qu'il soit réprimandé par ses pairs.»

Membre : David Norman Shackleton, EAO
N° de membre : 438357

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé David Norman Shackleton, enseignant du Peel District School Board, pour avoir eu un contact physique inapproprié avec une élève.

M. Shackleton a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2000. Il a assisté à l'audience du 19 février 2016 et y était représenté par un avocat.

En octobre 2014, M. Shackleton a eu un contact physique inapproprié avec une élève en touchant brièvement son sac à dos pour la faire bouger. De plus, il n'a pas fourni de soutien à l'élève quand elle lui a dit que deux élèves l'avaient appelé par un surnom. Le conseil scolaire a imposé à M. Shackleton une suspension de trois jours sans salaire.

Pendant la procédure, le sous-comité de discipline a entendu que le conseil scolaire avait imposé des mesures disciplinaires à M. Shackleton à trois reprises entre 2011 et 2013 pour des questions relatives à des contacts physiques inappropriés, aux limites à respecter et au bien-être des élèves.

Le sous-comité a reconnu M. Shackleton coupable de faute professionnelle et a ordonné qu'il se présente devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

On a ordonné à M. Shackleton de suivre à ses frais et de réussir un ou plusieurs cours préalablement approuvés par le registraire sur les stratégies disciplinaires et la sensibilité, et ce,

dans les 90 jours suivant la date de la décision rendue.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Les cours] lui rappelleront ses obligations en tant qu'enseignant et l'aideront à s'abstenir d'avoir des interactions physiques inappropriées avec des élèves.»

Membre : Kristen Michelle Tamburrino, EAO
N° de membre : 439280

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Kristen Michelle Tamburrino, enseignante au service du District School Board of Niagara, pour avoir volé de l'argent.

M^{me} Tamburrino a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 2001. Elle était présente à l'audience du 27 mai 2016, mais n'y était pas représentée par un avocat.

Entre novembre 2013 et janvier 2014, M^{me} Tamburrino a pris une carte bancaire qui ne lui appartenait pas, et ce, sans le consentement de son propriétaire. Elle s'en est servi pour retirer 1 140 \$ du compte bancaire.

En février 2014, elle a été arrêtée et accusée de fraude ne dépassant pas 5 000 \$. Peu de temps après, elle a été accusée de possession d'un bien criminellement obtenu ne dépassant pas 5 000 \$ («possession d'un bien de moins de 5 000 \$»).

Le conseil scolaire a décidé de ne pas enquêter après avoir déterminé que cette question n'était pas de nature scolaire. Cependant, il a muté M^{me} Tamburrino dans une autre école.

En octobre 2014, M^{me} Tamburrino a plaidé coupable à l'accusation de «possession d'un bien de moins de 5 000 \$». Elle a reçu une absolution conditionnelle et une probation de 12 mois. L'accusation de fraude a été retirée.

Le comité de discipline a reconnu M^{me} Tamburrino coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

On lui a aussi ordonné de suivre à ses frais un cours sur la déontologie.

AUDIENCES

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le comité estime que la conduite malhonnête et illégale de M^{me} Tamburrino justifie qu'elle soit réprimandée par ses pairs.»

Membre : Charilaos Tremis, EAO
N° de membre : 218422

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Charilaos Tremis, ancien enseignant au service du Peel District School Board, pour avoir commis de nombreuses infractions dans sa gestion de l'atelier de mécanique automobile de son école.

M. Tremis a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 1990. Il était présent aux audiences des 23, 24 et 25 février 2015, du 20 avril 2015, des 8, 9 et 24 septembre 2015, du 1^{er} octobre 2015 et du 22 juin 2016, et y était représenté par un avocat.

De juin 2003 à juin 2008, M. Tremis :

- n'a pas respecté la politique de l'école en permettant que des véhicules n'appartenant pas à l'école soient stationnés à l'école
- a utilisé l'atelier pour réparer son véhicule personnel ou d'autres véhicules
- a retiré une tour à métaux de l'école sans en avoir reçu l'autorisation, ce qui a engendré des frais de récupération
- a permis à une personne de faire du bénévolat dans l'atelier sans avoir obtenu l'autorisation de l'administration de l'école ni du conseil scolaire
- n'a pas respecté de nombreuses dispositions en matière de santé et de sécurité.

En octobre 2010, le conseil scolaire a licencié M. Tremis.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Tremis coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

Il lui a également ordonné de suivre à ses frais et de réussir un cours sur la sécurité dans un atelier de mécanique automobile ou pour un cours de

technologie des transports, et ce, avant d'obtenir ou de reprendre un poste en enseignement ou tout autre poste qui exige d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «[Pour avoir] miné l'autorité de l'administration de l'école, manqué de transparence dans la gestion de l'atelier de mécanique automobile de l'école et contourné de nombreuses dispositions en matière de santé et de sécurité, M. Tremis mérite la réprimande de ses pairs.»

Membre : Jeffrey Steven Williams, EAO
N° de membre : 422412

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Jeffrey Steven Williams, ancien enseignant du Toronto District School Board, pour avoir eu un langage et un comportement inappropriés en présence d'élèves particulièrement vulnérables.

M. Williams a reçu l'autorisation d'enseigner en novembre 1998. Il était présent à l'audience du 22 avril 2016 et accompagné d'un avocat.

En février 2012, M. Williams a :

- proféré des jurons en classe
- fait des commentaires désobligeants sur le travail et/ou les efforts des élèves, ce qui n'est pas approprié à l'enseignement.

En raison de sa conduite, les élèves étaient anxieux et bouleversés.

M. Williams a reçu une lettre de l'avocat de la direction de l'école.

À l'automne 2012, M. Williams s'est fâché quand les élèves n'étaient pas en mesure de terminer leur travail, a crié après eux et a proféré des jurons.

En janvier 2016, il a quitté son poste au conseil scolaire et pris sa retraite.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Williams coupable de faute professionnelle et lui a ordonné de se présenter devant lui immédiatement après l'audience pour recevoir une réprimande.

De plus, le sous-comité lui a ordonné de suivre à ses frais un cours sur la gestion de classe, et ce, avant de

reprendre ou de commencer un poste en enseignement.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Le cours lui rappellera ses obligations en tant qu'enseignant et l'aidera à prendre de meilleures décisions dans ses prochaines interactions avec les élèves.»

Membre : Robert Michael Highill Woron
N° de membre : 395359

Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Robert Michael Highill Woron, membre de l'Ordre et ancien enseignant du Manitoba, pour avoir infligé à une élève des mauvais traitements d'ordre sexuel.

M. Woron a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1983. Il n'était pas présent à l'audience du 14 juin 2016. Il était représenté mais son avocat n'était pas présent à l'audience.

Le sous-comité a entendu que, du 1^{er} au 30 septembre 2009, M. Woron a entretenu une relation personnelle inappropriée et a adopté un comportement d'ordre sexuel avec une élève.

En septembre 2013, il a été condamné au criminel et en octobre 2013, il a reçu une peine de six mois d'emprisonnement, suivie de trois ans de probation.

Le sous-comité de discipline a reconnu M. Woron coupable de faute professionnelle et a enjoint au registraire de révoquer immédiatement son certificat de qualification et d'inscription.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «En plus du mal qu'il a fait à l'élève 4, la conduite de M. Woron a ébranlé la confiance que le public accorde à la profession enseignante. Par conséquent, M. Woron a perdu le privilège d'être titulaire d'un certificat de qualification et d'inscription en Ontario.» ■

Consultez le texte intégral des décisions à oeao.ca → **Membres** → **Plaintes et discipline** → **Décisions**.



L'ÉCOLE DU HIP-HOP

Wes Williams (alias Maestro Fresh Wes), acteur et pionnier du hip-hop, raconte comment ses années sur les bancs d'école ont influé sur son art.

DE LAURA BICKLE

Décrivez-vous à l'élémentaire.

Facilement distrait.

Décrivez-vous au secondaire.

En 9^e année, j'essayais d'être *cool*.

En 10^e année, je me suis trouvé grâce au football et à l'athlétisme.

Votre enseignant le plus influent?

M^{me} Toner, mon enseignante de 4^e année, m'a motivé à parler en public et m'a enseigné que c'était acceptable d'être nerveux devant les gens. M^{me} Hickey, mon enseignante de 6^e année, m'a enseigné la création littéraire. J'ai combiné l'art oratoire et la création littéraire, puis j'ai commencé à écrire des chansons.

Des travaux mémorables?

En 11^e année, nous devons inventer des personnages originaux pour le roman *Seigneur des anneaux*. J'ai passé une fin de semaine complète à travailler

là-dessus. L'enseignant ne croyait pas que j'avais pondu le texte. J'ai eu A+.

Votre héros?

Chuck D de Public Enemy m'inspire beaucoup. Il a écrit la préface de mon livre, *Stick to Your Vision*.

De quelle carrière rêviez-vous?

Joueur de football et rappeur.

Qu'est-ce que vous auriez aimé apprendre à l'école?

J'aurais aimé que l'apprentissage soit plus axé sur des éléments culturels de l'histoire des Noirs. J'ai appris à être indépendant. L'éducation officielle est la base. Il faut ensuite prendre l'initiative d'apprendre par soi-même.

Activité préférée à la récré?

À l'élémentaire, on faisait de la lutte dans la cour. Au secondaire, on faisait des rimes et du *beatbox*.

NOM : *Wes Williams*

- Né le 31 mars 1968, à Toronto
- Fréquente la Shaughnessy PS (jardin à 3^e année), la St. Timothy Catholic School (4^e année), la Our Lady of Good Counsel School (5^e à 8^e année), la Senator O'Connor College School (9^e à 12^e année) et L'Amoreaux CI (13^e année), toutes des écoles de Toronto
- Va à l'Université Carleton pendant un an, puis abandonne pour faire carrière en musique
- *Let Your Backbone Slide* est la première chanson hip-hop canadienne à être certifiée disque d'or; remporte le prix du meilleur vidéoclip rap aux MuchMusic Video Awards de 1990
- Remporte le Juno de l'enregistrement rap de l'année en 1991 pour l'album *Symphony in Effect*; premier artiste hip-hop à se produire à la soirée des Juno; reçoit le prix Pioneer aux Canadian Urban Music Awards de 1998
- Acteur depuis 2000; sélectionné pour un Gemini en 2009 pour son rôle dans *The Line*
- Son livre *Stick to Your Vision: How to Get Past the Hurdles & Haters to Get Where You Want to Be* est sur la liste de sélection du prix Forest of Reading — White Pine de 2010
- En 2012, joue l'enseignant Paul Dwyer dans *Mr. D*, une comédie sur la CBC
- Numéro un de la liste des 25 meilleurs rappeurs canadiens de la CBC en 2013
- En 2015, sort la chanson *I Can't Breathe*, inspirée de la mort d'Eric Garner aux États-Unis
- Conférencier motivant, se rend régulièrement dans des écoles; donne une conférence TEDx

Ce que vous avez appris à l'école qui s'applique aujourd'hui?

Faire preuve de compassion.

Souvenir le plus cher?

Donner un spectacle à la soirée de danse de l'école. Les stroboscopes étaient populaires à l'époque!

Enseignant le plus mémorable?

M. Ken Wilson, EAO, mon enseignant de 2^e et de 3^e année. C'était un bonhomme sympa. Je l'ai rencontré par hasard il y a sept ans. Il m'a regardé et m'a dit : «Wesley Williams! Je savais que c'était toi, le maestro!» C'était comme dans un film.

Votre expérience scolaire a-t-elle influencé votre rôle dans *Mr. D*?

J'aime bien jouer un enseignant, mais c'est de voir mon fils à l'école qui me fait apprécier ce que vivent les vrais enseignants. ■

EAO est le titre professionnel des
enseignantes et enseignants en Ontario.

Je suis une enseignante agrée de l'Ontario

Seuls les pédagogues qualifiés et agréés qui sont membres de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario peuvent se prévaloir du titre professionnel EAO — enseignante agréée ou enseignant agréé de l'Ontario.

Le sigle signifie que le membre appartient à la profession enseignante, une profession réglementée en Ontario, et suit les normes d'exercice et de déontologie élaborées pour la profession.

EAO LA MARQUE DU
PROFESSIONNALISME
EN ENSEIGNEMENT

Myriam Bérubé, EAO



Pour en savoir plus,
consultez oeeo.ca.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui!

Enseignantes et enseignants agréés vous bénéficiez d'un service convivial et personnalisé, d'une protection exceptionnelle et d'avantages exclusifs, le tout soutenu par la Garantie du Service des sinistres de Co-operators. Sans oublier que vous économiserez encore plus grâce à nos taux préférentiels et à nos réductions.

Obtenez une soumission rapide et courez la chance de gagner!

Appelez-nous ou obtenez une soumission en ligne dès aujourd'hui pour courir la chance de gagner 25 000 \$ PLUS l'un des 64 prix de 500 \$.* Vous êtes déjà client? Vous êtes automatiquement inscrit! 1-800-387-1963 | <http://enseignantsonario.venngo.com>



Co-operators^{MD} est une marque déposée du Groupe Co-operators limitée, utilisée sous licence. Les produits d'assurance groupe automobile et habitation sont souscrits par la Compagnie d'assurance COSECO et administrés par H.B. Gestion d'assurance collective ltée, des sociétés membres du Groupe Co-operators limitée. Les réductions, la couverture et l'admissibilité varient selon la province. *L'assurance automobile n'est pas offerte en Colombie-Britannique, au Manitoba ni en Saskatchewan. *Aucun achat requis. Pour obtenir les règles complètes du concours, rendez-vous au www.cooperatorsassurancegroupe.ca ou écrivez à l'adresse suivante : Marketing, Assurance groupe, 5600 Cancross Court, Mississauga (Ontario) L5R 3E9. Le concours se termine le 31 décembre 2016. Co-operators s'engage à protéger la vie privée de ses clients, ainsi que la confidentialité, l'exactitude et la sécurité des renseignements personnels recueillis, utilisés, conservés et divulgués dans le cadre de ses affaires. Pour en savoir plus, visitez le www.cooperatorsassurancegroupe.ca.

Ce régime d'assurance groupe est offert uniquement par l'entremise de notre Centre de contact client et de notre site Web.